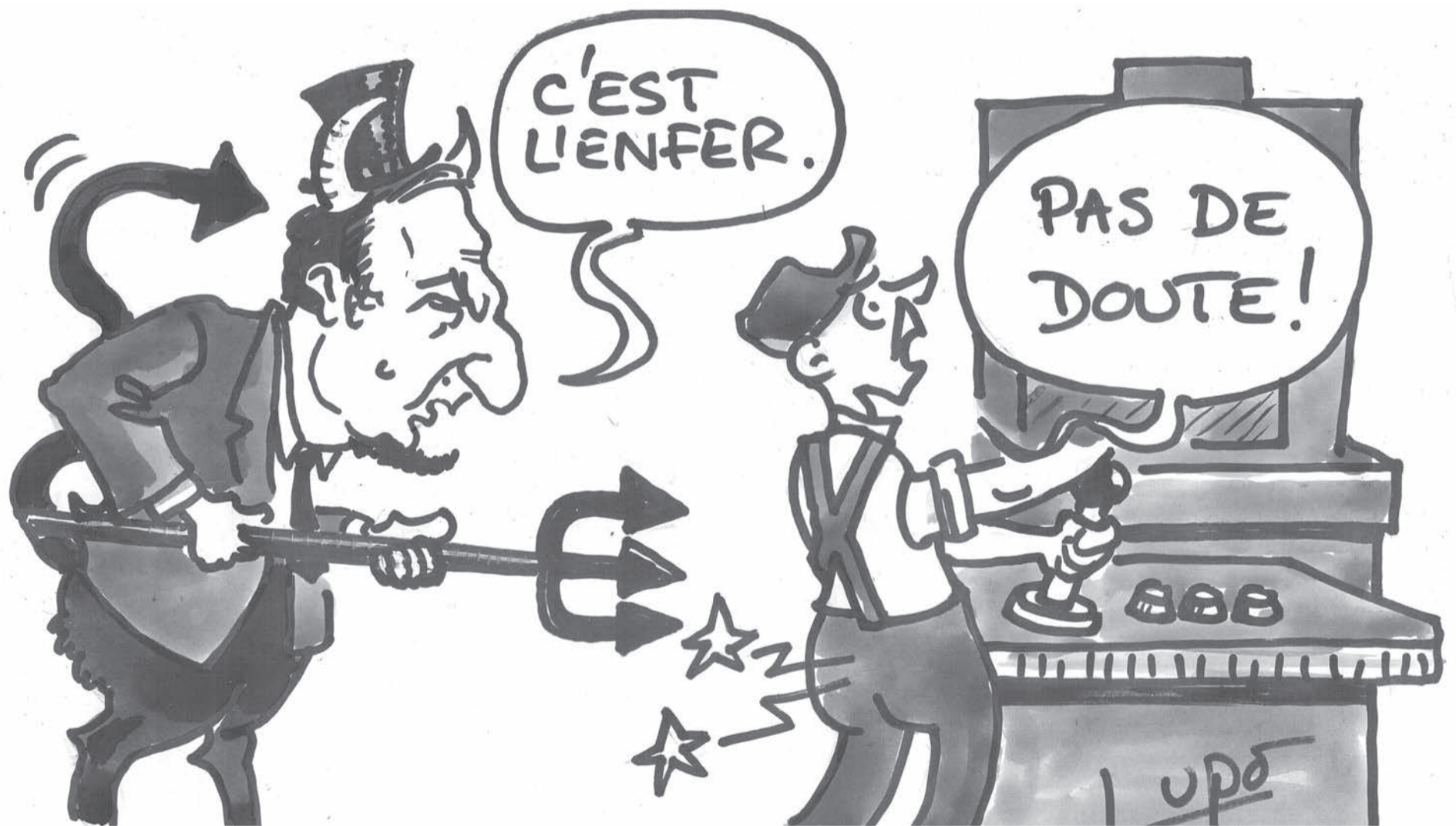




Le journal
d'Arlette Laguiller

Manifestations patronales...

Quand le grand patronat pleure la bouche pleine



IVG

Un droit toujours à défendre

page 6

Contre le chômage

Interdiction des licenciements

page 3

La dette

Les banquiers se gavent à nos dépens

page 7

C'est le grand patronat qu'il faudra jeter à la rue

On aura tout vu ! voilà que le patronat organise une semaine de « mobilisation » ! Gattaz, le représentant du Medef, qui regroupe des grands patrons comme Pinault, Arnault ou Dassault, parle, sans rire, de la « souffrance des patrons ».

On imagine combien les fins de mois doivent être difficiles pour ce grand patronat, qui se partage les dividendes des grands groupes. On imagine la souffrance des grands actionnaires de L'Oréal, qui doivent se contenter des 2,9 milliards de profits nets, quand la BNP Paribas en affiche 4,8 et Total 8,4 !

Quant au PDG de Sanofi, qui a gagné 8,6 millions d'euros en 2013, soit 500 années de smic, et à Bernard Arnault, le patron de LVMH appointé à 8 millions, on les voit bien dénoncer les hausses d'impôts autour d'un repas à quelques centaines d'euros.

Ces « malheureux » ne se donneront tout de même pas la peine de manifester. Le Medef ayant prévu de s'en tenir à un meeting et une pétition, il n'y a aucune chance de croiser Arnault ou Pinault dans la rue. Il faut dire qu'ils n'ont pas besoin de défilier, puisque ce sont les ministres qui défilent à chacune de leurs réunions, et qu'ils peuvent s'inviter comme ils veulent à l'Élysée.

Non, ceux que l'on a vus battre le pavé, ce sont les petits patrons, ceux du bâtiment ou de la métallurgie, qui ont répondu à l'appel de la Confédération générale des PME. Autrement dit, le grand patronat a réussi à mobiliser derrière sa cause la grande masse des petits patrons qu'il est en train d'étrangler.

Les problèmes de nombreux petits patrons, confrontés à la chute de leurs carnets de commandes, sont réels. Mais ils le sont d'autant plus que les grandes entreprises et les banques ne leur font pas de cadeaux. Combien d'agriculteurs, d'artisans et de petits commerçants, ruinés par la concurrence des Carrefour et autres Auchan ? Combien se sont vu refuser le crédit qui leur aurait permis de traverser une mauvaise passe ?

Les grands groupes traversent la crise sans encombre, parce qu'ils la font payer aux travailleurs mais aussi parce qu'ils se servent des plus petites entreprises comme d'amortisseurs, en arrêtant net leurs contrats ou en leur imposant des prix cassés.

Et l'inégalité ne s'arrête pas là. Quand une PME est effectivement taxée à 30 % au titre de l'impôt sur les sociétés, les

entreprises de plus de 2000 salariés ne le sont, en moyenne, qu'à 13 %, et les entreprises du CAC 40 à 8 %. Et c'est sans parler des mastodontes comme Total, qui réussissent à payer zéro euro d'impôt sur les sociétés.

L'ironie de la situation est que les petits patrons donnés en exemple vont porter des revendications qui ne sont pas les leurs. Qu'est-ce que cela peut changer, pour eux, que le dimanche devienne un jour travaillé comme les autres ? La plupart des commerçants y sont même opposés, car ils savent qu'ils ne pourront tenir face à la grande distribution.

Nombre de petits patrons et commerçants savent que leur sort est lié à celui des travailleurs, puisque leur chiffre d'affaires en dépend. Quand il y a des licenciements dans les grandes entreprises, ils savent qu'ils finiront, eux aussi, par en payer le prix.

Mais, comme tous les patrons, ils se disent accablés de « charges », dénoncent le coût du travail. Comme les gros, ils voudraient pouvoir être plus libres de licencier.

C'est plus fort qu'eux, parce qu'ils ont en commun avec le grand patronat de faire partie des privilégiés de cette économie, en vivant de l'exploitation des travailleurs. Ils en vivent plus petitement et plus difficilement, parce qu'ils subissent la loi du plus fort et qu'ils sont bien des fois victimes de la voracité de plus gros qu'eux. Mais c'est leur système, et ils le défendent.

Le désespoir de certains d'entre eux sert d'alibi au Medef pour arracher de nouveaux cadeaux au gouvernement. C'est le grand patronat qui tirera encore son épingle du jeu, comme il le fait depuis que la crise a éclaté.

Les grands patrons ont tout pour eux. Ils sont à la tête de grands groupes qui ont des filiales partout dans le monde. Ils ont les banquiers à leurs pieds, quand ils ne sont pas aussi banquiers eux-mêmes. Ils ont guichet ouvert auprès des pouvoirs publics, ils ont mille et un moyens de s'arranger avec le fisc. Et, bien sûr, ils ont le gouvernement pour eux.

Hollande a fait tout ce qui était en son pouvoir pour favoriser le patronat et reporter le poids de la crise sur les travailleurs eux-mêmes.

Cette semaine « patronale » risque d'accélérer encore les coups portés contre la classe ouvrière. Pour les empêcher, ce sera aux travailleurs de se mettre en action et de revendiquer pour eux, pour leurs conditions de travail et pour leur vie.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Interdire les licenciements	3
Des raisons de manifester	3
Les attaques contre la Sécurité sociale	3
Souscription	3
Front national : le programme de Le Pen	4
La manifestation des petits patrons	4
La politique du Medef	4
L'UMP et sa guerre des chefs	5
Sarkozy et l'unité	5
Le travail du dimanche	5
L'IVG : un droit à défendre	6
Enfance et famille sans logement	6
Université : budgets en baisse	6
Les cessions d'actifs de l'État	6
La dette et les banquiers	7

Du côté des gros salaires	7
La réforme des retraites chapeau	7
Le testament de Dassault	7
Lycée Jacques-Brel - Vénissieux (Rhône)	12
Moulins : les AVS manifestent	12
DANS LE MONDE	
Égypte : Moubarak innocenté !	8
Turquie : Erdogan misogyne	8
Melilla : le drame de l'immigration	8
Haïti : manifestations populaires	9
Tchad : la France, soutien de la dictature	9
Le sommet de la Francophonie	10
Sénégal : le pouvoir fait déguerpir les pauvres	10

États-Unis : la colère après Ferguson	10
Chine : grève d'enseignants	10
Grèce : quelle sortie de crise ?	16
La chute des prix du pétrole	16
Il y a trente ans	16
Inde : la catastrophe de Bhopal	16
ENTREPRISES	
Acieries d'Imphy-Nevers	12
SNCF : la grève du 5 décembre, et après ?	13
SNCF Orléans - Les Aubrais	13
Renault-Sovab - Batilly	14
Hôpitaux psychiatriques : l'austérité	14
Le Mans : manifestation contre les licenciements	14
Supermarchés Leclerc	14
Sanofi - Quetigny	15
Safen-Onet - Cholet	15

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est de nouveau disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut désormais trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

Contre le chômage : il faut interdire les licenciements !

Les chiffres du chômage ont atteint un nouveau record, avec une hausse de 0,8 % en octobre. Cela représente 28 400 personnes de plus qu'à fin septembre pour les chômeurs inscrits par Pôle emploi en catégorie A, soit 3,461 millions de chômeurs qui n'ont pas du tout de travail. Pour l'ensemble des catégories A, B et C, dans lesquelles Pôle emploi intègre des chômeurs qui ont trouvé quelques heures de travail, ils sont 5,154 millions. Ils sont même 5,822 millions avec les catégories D et E, celles des chômeurs non tenus à la recherche d'un emploi.

Le nombre de chômeurs de plus de 50 ans augmente encore. Ils sont près de

810 000 à ne pas travailler du tout, et 1,15 million environ si on y ajoute ceux qui trouvent quelques petits boulots. Quant aux jeunes de moins de 25 ans, ils sont 543 200 en catégorie A. La situation est aussi catastrophique en ce qui concerne la durée du chômage. Un chômeur reste en moyenne 536 jours sans retrouver d'emploi, une durée qui ne cesse de s'allonger.

Le ministre du Travail, François Rebsamen, ne peut plus, comme Hollande, annoncer une « inversion de la courbe » et a déclaré : « Soyons honnêtes : nous sommes en échec. » « On a beau faire feu de tout bois, tant qu'une croissance plus forte n'est pas là, il n'y a pas assez de créations

d'emplois », s'est-il justifié. En fait, non seulement il n'y a pas de créations d'emplois par les patrons, à commencer par l'État-patron, mais ceux-ci continuent d'annoncer licenciements et non-remplacement des départs en retraite.

L'« honnête » ministre du Travail, qui comme tout le gouvernement est aux ordres du grand patronat, n'envisage pas une seconde d'interdire les licenciements. Ce serait pourtant une mesure urgente et indispensable pour mettre un coup d'arrêt à cette catastrophe qui touche des millions de familles, en les privant des moyens de vivre

Cédric Duval

Des raisons de manifester

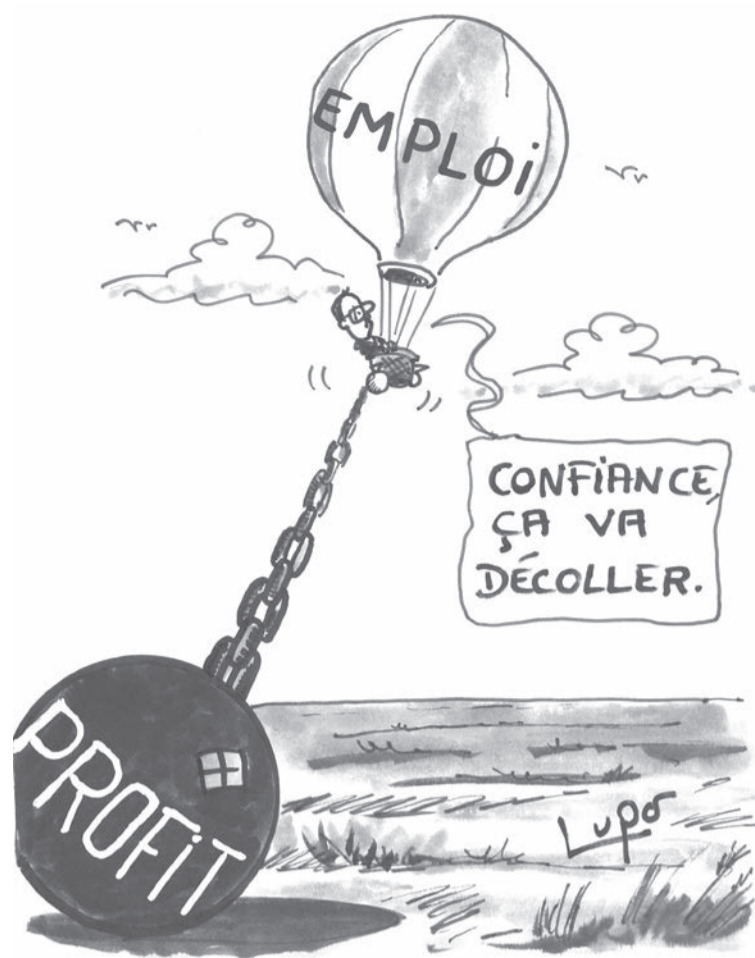
Samedi 6 décembre, les quatre organisations de chômeurs AC (Agir ensemble contre le chômage), APEIS (Association pour l'emploi, l'information et la solidarité), CGT-Chômeurs et MNCP (Mouvement national des chômeurs et précaires) appellent à manifester contre le chômage et la précarité qui ne cessent d'augmenter. Elles dénoncent aussi la dégradation de la situation des chômeurs : radiations

fréquentes, installation des « guichets » destinés aux chômeurs dans des zones industrielles isolées, loin des centres-ville, projet de suppression de la gratuité du numéro d'appel 39 49 pour joindre Pôle emploi, etc.

Les attaques contre les chômeurs sont des attaques contre tous les travailleurs, car tous, y compris ceux qui ont encore un emploi, sont aujourd'hui sous la menace de devenir chômeurs.

Cette manifestation est une occasion de dénoncer ces attaques ainsi que la politique du gouvernement, qui engraisse le patronat sous prétexte de favoriser l'emploi, mais ne fait rien pour lutter vraiment contre ce fléau qu'est le chômage de masse. Lutte Ouvrière appelle ses amis et sympathisants à y participer.

Samedi 6 décembre à 14 h à Paris, place Stalingrad (métro Stalingrad ou Jaurès).



Sécurité sociale : les attaques entérinées au Parlement

Lundi 1^{er} décembre, l'Assemblée nationale a adopté définitivement le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2015. En s'abstenant plutôt que de voter contre, 34 frondeurs et 11 écologistes ont permis au texte de passer par 270 voix contre 245, avec 51 abstentions.

Le plan imposera 9,6 milliards d'économies, réalisées sur le dos des familles, des retraités et des malades. Du côté des familles, la prime à la naissance du deuxième enfant ne sera finalement pas divisée par trois, mais retardée, versée à la naissance de l'enfant plutôt qu'au septième mois de grossesse. Le congé parental sera d'un an pour le premier enfant, réparti à parts égales entre le père et la mère. À partir du deuxième enfant, la répartition sera de deux ans pour l'un des parents, un an pour l'autre. Dans la situation de chômage de masse et de pressions patronales sur les salariés, une telle mesure ne pourra que conduire à diminuer la

durée des congés pris par les parents.

À partir du 15 juillet 2015, les allocations familiales de base seront divisées par deux pour les ménages gagnant plus de 6 000 euros mensuels, et par quatre au-delà de 8 000 euros. Cette mesure ne touchera que 10 % des familles, les plus aisées, mais le gouvernement sera probablement tenté d'abaisser ce plafond par la suite.

Les retraités paieront aussi la note. Avec la modification du mode de calcul de la CSG, 460 000 d'entre eux passeront d'un taux réduit (3,8 %) au taux normal (6,6 % des revenus). Du côté des malades, les économies se feront à l'hôpital avec des suppressions de lits et de postes, et en restreignant les médicaments. Ce que le projet de loi appelle hypocritement « la réduction des hospitalisations inadéquates » et « la pertinence et le bon usage des soins » !

Réunis en meeting quelques jours avant le vote, les « frondeurs » du PS avaient annoncé vouloir « infléchir la politique que mène le gouvernement ». Le moins que l'on puisse dire est que ça commence mal !

Valérie Fontaine

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante : Lutte Ouvrière, BP 233, 78865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Front national: Le Pen prête à jouer les Thatcher

« Marine présidente! » et « On est chez nous! », ont scandé les partisans de Marine Le Pen lors de son discours de clôture du congrès du Front national, le 30 novembre à Lyon. La dirigeante du FN, qui s'imaginait récemment Premier ministre de Hollande, a franchi une marche supplémentaire en mettant le cap sur l'élection présidentielle de 2017, « pas pour être au second tour, mais pour gagner », avec Hollande et Sarkozy se disputant la deuxième place.

Pour que Marine Le Pen ait ses chances, les voix traditionnelles de l'extrême droite n'y suffiront pas. D'où ses appels au peuple, à « nos » ouvriers, « nos » agriculteurs, « livrés à une concurrence sauvage qui a faussé les règles du jeu ». Cependant, la concurrence « libre », elle est pour, de même que la « libre entreprise ». Autant dire que, si elle parvenait à la présidence, Marine Le Pen ne serait pas moins soumise au grand patronat que Sarkozy ou Hollande.

Le FN est prêt à s'en prendre à tout le monde, sauf aux grands capitalistes et aux banques responsables de la crise. Quand Le Pen feint de s'indigner du chômage, c'est pour s'en prendre aux travailleurs

immigrés et aux pays à bas salaires. La catastrophe sociale n'est pas due au capitalisme, mais à la « mondialisation » et à l'Union européenne qualifiée « d'auberge grande ouverte accueillant, via une immigration massive, toute la misère du monde ». La gauche ayant repris une partie de ses thèmes xénophobes et antipauvres, Le Pen peut, elle aussi, reprendre une partie de son langage, tout en continuant à dire, sur le fond, les mêmes ignominies que son père, ancien parachutiste associé aux pires horreurs de la guerre d'Algérie et fondateur du Front national.

Ainsi, si des personnes âgées « regardent ébahies la liste des médicaments qui ne seront pas remboursés », ce serait la faute des

... « clandestins » pris en charge à 100 % dans « nos » hôpitaux! On pourrait rire d'une telle stupidité. Cependant, à l'intérieur ou sur les franges du Front national, il n'est pas difficile d'imaginer des personnes en bonne santé, mais au cerveau infesté d'idées xénophobes et racistes, prêtes le moment venu à s'en prendre physiquement aux travailleurs immigrés, comme c'est déjà le cas en Hongrie ou en Grèce.

Il est vrai que le Front

national, déjà en campagne électorale, demande à ses adhérents de « rassurer », de ne « provoquer aucun trouble », car toute leur action doit consister à « rassembler » dit la dirigeante du FN. Mais, dans une interview au *Parisien*, Jean-Marie Le Pen cache moins que sa fille le vrai visage de l'extrême droite, réaffirmant son « opinion » sur les chambres à gaz durant la Deuxième Guerre mondiale, qu'il avait qualifiées de « point de détail de

l'histoire ». Il ne désavoue pas non plus la « plaisanterie » qu'il avait faite sur le nom d'un ministre, Michel Durafour: « Durafour crématore ».

Interrogé sur sa fille, Le Pen père a répondu qu'elle « est du gabarit de Madame Merkel ou de Madame Thatcher », autrement dit qu'elle ferait l'affaire pour mener une politique réactionnaire et antiouvrière. C'est cela qu'au FN on appelle rassurer?

Jean Sanday

Une affaire de famille qui rapporte!

À l'occasion du congrès du FN, la presse a beaucoup évoqué le prêt accordé par une banque russe pour financer ses prochaines campagnes électorales. Mais, au FN, la question du financement se double d'une question familiale.

En 1976, Le Pen héritait des deux tiers de la fortune d'Hubert Lambert de Saint-Julien, propriétaire des ciments Lambert, après une bagarre juridique avec la famille Lambert. C'est d'ailleurs dans la villa de la banlieue

populaire bien connue de Saint-Cloud, léguée par Lambert, qu'une grande partie de la famille Le Pen vit toujours aujourd'hui. En 1994, Le Pen père, toujours lui, héritait à nouveau d'un autre généreux ami qui lui aurait laissé, d'après la presse, un million de francs.

Depuis, des micro-partis, Cotelec pour Le Pen père et Jeanne pour Le Pen fille, servent à collecter des fonds pour financer le FN. Visiblement, les intérêts non négligeables de ces prêts ne

sont pas perdus pour tout le monde. Tout cela reste obscur car le FN, comme les autres partis de la bourgeoisie, a des finances plus ou moins opaques, malgré les lois censées les rendre transparentes.

Une chose reste sûre: depuis des décennies, Le Pen, dont la seule activité consiste à faire exister son parti d'extrême droite, s'est enrichi personnellement considérablement... au point d'avoir longtemps payé l'ISF.

Marion Ajar

Petits patrons: ils protestent, le gouvernement les écoute

À l'appel de la CGPME, le syndicat des petites et moyennes entreprises, quelques centaines de patrons ont manifesté le 1^{er} décembre à Paris et à Toulouse, au cri de « Impôts, taxes, charges, trop c'est trop ». Ces patrons, certains petits d'autres moins, se sentent « cadennassés », comme ils l'ont montré, chaînes et cadenas à l'appui. Mais la liberté qu'ils réclament est celle d'exploiter leurs salariés quand ils veulent, comme ils veulent, et que cela leur coûte le moins cher possible.

Une des cibles les plus visées par ces manifestants a été le « compte pénibilité ». C'est pourtant le patronat lui-même qui, en échange de l'allongement de durée de cotisation retraite à 43 ans, avait concédé cette mesure. Celle-ci se résume à un décompte des travaux pénibles, de façon à permettre à un tout petit nombre de travailleurs d'avoir droit à une réduction dérisoire de leur durée de cotisation.

Mais c'est trop, juge le patronat. Et certaines déclarations valent le détour. « Le plus problématique pour nous, c'est vraiment la pénibilité », a dit un petit patron du bâtiment. Parlait-il des travaux pénibles qui abîment et rendent invalides une grande quantité

des travailleurs du bâtiment? Non, bien sûr. Il parlait juste du fait d'avoir à les déclarer. Un PDG d'une entreprise de fabrication d'emballages et de conditionnements de parfums a, lui, déclaré: « La pénibilité, c'est démentiel. (...) Dans les lignes de production de ma société, nous avons à la fois les facteurs bruit, port de charges lourdes et gestes répétitifs. » Mais ce qui l'embête n'est pas les risques de surdité, les tendinites aux bras ou autres TMS qu'il fait peser sur ses salariés, c'est d'avoir à remplir des papiers à ce sujet.

En mettant en place le Crédit impôt compétitivité emploi (CICE) et le Pacte de responsabilité, le gouvernement fait un cadeau de

près de 41 milliards d'euros au patronat. Les plus gros en bénéficieront le plus, mais nombre de patrons de PME en profiteront. Ce même patron d'entreprise de conditionnement de parfums a confié que le CICE lui avait permis d'améliorer ses marges, de faire des travaux dans son entreprise et de réparer certaines de ses machines. Rien de moins!

Le patronat proteste même quand il n'a pas mal, et obtient toujours quelque chose. Cela souligne à quel



point les organisations syndicales des travailleurs, elles, se taisent, au moment où ceux-ci auraient toutes les raisons de faire

entendre leurs revendications et d'imposer leur droit à une vie correcte et digne.

Pierre Royan

Le Medef ne fait pas de politique... puisque les gouvernements lui obéissent

Tout en étant complicité avec les revendications du patronat des PME, le Medef n'a pour autant pas participé à la manifestation appelée par la CGPME.

Pierre Gattaz, le dirigeant du Medef, syndicat du grand patronat, a bien repris toutes les revendications de la CGPME, notamment contre le compte pénibilité. Le grand patronat

sait très bien que tout ce que la CGPME pourra obtenir du gouvernement et tout nouveau cadeau qui sera accordé au petit patronat finira de toute façon dans ses propres caisses. Il n'y a qu'à se rappeler les lettres, révélées par la presse, dans lesquelles des grandes entreprises se servaient des annonces des allègements de cotisations liées au CICE pour imposer

à leurs sous-traitants des baisses de prix.

Mais Gattaz a aussi déclaré: « Nous ne faisons pas de politique, donc pas de manifestation dans les rues ni de sifflets. » Non, le grand patronat ne fait pas de politique, car il sait que de toute façon, et quel que soit le parti au gouvernement, celui-ci fera celle qu'il souhaite.

P.R.

UMP : la droite et sa guerre des chefs

Élu pour la seconde fois à la tête de l'UMP, Sarkozy a annoncé son intention de dépoussiérer ce parti, à commencer par un changement de nom, « du sol au plafond ». Il a aussi appelé à un grand rassemblement (sous-entendu : autour de sa personne), allant de la droite la plus conservatrice à un centre qualifié de plus moderne et libéral. Il n'est pas sûr qu'il puisse y parvenir.

D'abord, Sarkozy est loin de faire l'unanimité au sein de son propre parti, où il n'a obtenu que 64 % des voix, soit 20 % de moins qu'en 2004. Il aura en outre à y affronter des concurrents sérieux, tel Juppé, avant d'être le candidat choisi par l'UMP pour l'élection présidentielle de 2017. Et la guerre des chefs qui s'est déroulée l'an dernier entre Fillon, Copé et Bertrand, pour savoir qui prendrait les rênes du parti, n'est qu'un pâle reflet de la lutte pour le pouvoir que se livrent les différents chefs de file de la droite, chacun se présentant cependant comme étant le seul capable de faire l'unité sur son nom.

En créant l'UNR (Union pour la nouvelle République) en 1958, de Gaulle avait effectivement réussi à fédérer largement autour de sa personne les différents courants de droite, en mordant même sur la gauche traditionnelle. La situation était différente : il apparaissait comme le seul capable à la fois de mettre fin à l'instabilité gouvernementale due aux

institutions de la IV^e République et d'apporter une solution à la guerre d'Algérie qui se prolongeait.

Après la grève générale de Mai 68, la belle unanimité autour de de Gaulle se fissura et l'UNR fut remplacée par l'UDR, l'Union des démocrates pour la République, qui servit de marche-pied à Giscard d'Estaing, issu des Républicains indépendants, pour se faire élire président en 1974. En 1976, Chirac, en conflit ouvert avec ce dernier et préparant l'élection de 1981, créa son propre parti, le RPR (Rassemblement pour la République). Bien que se proclamant le grand parti de droite rassembleur, le RPR allait être le théâtre d'affrontements entre politiciens se disant du même bord. Cela alla même jusqu'à la guerre ouverte lorsqu'en 1995 Balladur, soutenu par Sarkozy, se présenta contre Chirac, son « ami de trente ans » ! L'histoire des coups bas se répétant, le même Sarkozy prit en 2004 la direction de l'UMP (Union pour un mouvement populaire), que Chirac avait créée

deux ans plus tôt, pour en faire sa propre machine de guerre électorale, mettant les chiraquiens sur le côté.

Les prétentions de créer un grand parti faisant l'unité de la droite se heurtent aux ambitions individuelles de ses politiciens. Seul le système électoral les oblige à s'entendre s'ils veulent accéder à la mangeoire, même autour d'un personnage aussi peu reluisant que Sarkozy. Il est vrai que, quand on défend une politique entièrement au service des possédants, on a les représentants qu'on mérite. Et puis, cela n'a jamais empêché de se déchirer dans la coulisse.

Marianne Lamiral

Sarkozy et les autres : rassemblement, qu'ils disent...

Depuis que Sarkozy a repris la tête de l'UMP, il n'a qu'un mot à la bouche : rassemblement. Il a pris une longueur d'avance sur ses rivaux dans la course à la présidentielle de 2017 en mettant la main sur l'appareil de l'UMP, et bien sûr il aimerait maintenant avoir tout son monde derrière lui. En tout cas, ce n'est qu'ainsi qu'il peut espérer l'emporter.

Mais c'est là que le bât blesse. Dans le marigot des politiciens de droite, chacun la joue « perso ». Et si certains rallient Sarkozy, c'est tant qu'ils y trouvent leur compte.

Bruno Lemaire a obtenu un tiers des voix dans le scrutin interne à l'UMP en menant campagne contre Sarkozy. Il a déjà annoncé ne pas vouloir siéger à la direction d'une UMP tenue par celui dont il avait été ministre. Lemaire, qui se positionne dans la perspective

de la présidentielle de 2022, semble jouer actuellement Juppé contre Sarkozy.

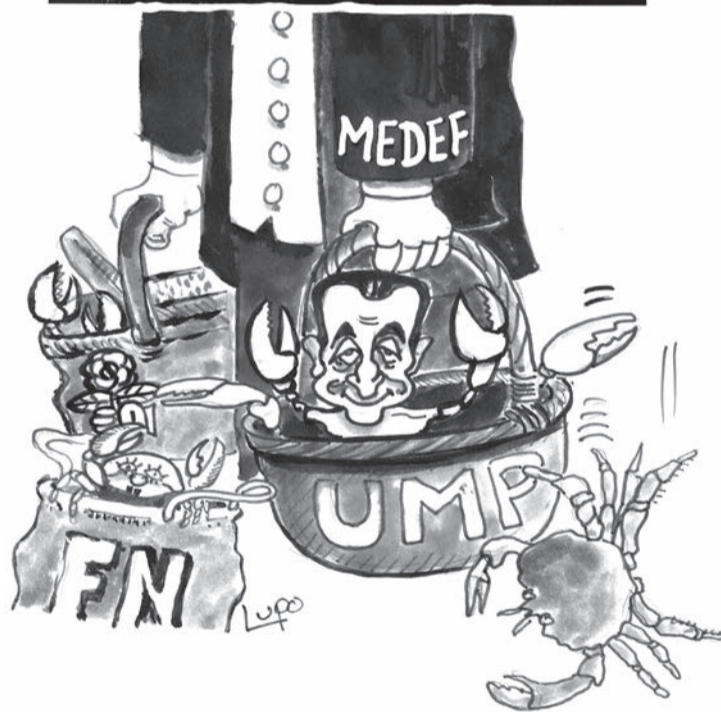
Juppé, qui se présente comme seul capable de rassembler à droite et au centre en 2017, ne court pas rejoindre le club des ex-Premiers ministres que Sarkozy veut créer sous sa houlette, afin de neutraliser ses rivaux. Pour la même raison, Fillon a aussi décliné l'invitation. Raffarin l'a acceptée. Mais que vaut le soutien de celui que Sarkozy soutenait pour prendre la tête du Sénat et qui vient d'être battu par un cacique de l'UMP ?

Reste Villepin. Avant 2007, voulant succéder à Chirac, il avait tenté de mouiller Sarkozy dans une affaire de comptes au Luxembourg. Sarkozy, qui avait promis de l'accrocher « à un croc de boucher », vient d'obtenir son ralliement. Cela peut surprendre. Encore que Villepin, avocat d'affaires, a des intérêts dans la région des Émirats, que Sarkozy pourrait soutenir. Et puis, en se plaçant dans le sillage de ce dernier, Villepin fait peut-être un pari : si ses casseroles judiciaires venaient à empêcher l'ex-président de concourir en 2017, cela lui laisserait la voie libre...

Mais tout cela n'est que la vie ordinaire dans le petit monde des politiciens de droite.

Pierre Laffitte

NE PAS METTRE TOUS SES ŒUFS DANS LE MEME PANIER ... DE CRABES.



Travail du dimanche : Remettez-nous ça !

La réforme du travail du dimanche est de nouveau dans les cartons du gouvernement. Le ministre de l'Économie Emmanuel Macron doit annoncer ses intentions le 10 décembre, dans le cadre de son projet de loi sur l'activité.

Plus de 8 millions de personnes travaillent déjà le dimanche, dont 6,5 millions de salariés : 3 millions habituellement et 3,5 millions occasionnellement. Dans le commerce non alimentaire, le droit commun autorise cinq dimanches par an, mais il existe déjà de très nombreuses dérogations. Dans les zones

déclarées « touristiques », les magasins peuvent ouvrir chaque dimanche. Et depuis 2008 une dérogation a été accordée aux magasins de meubles comme Ikea, But ou Conforama.

Le patronat de la grande distribution et des grands magasins prétend que ce sera plus de liberté pour les consommateurs, et du

travail mieux rémunéré pour les salariés volontaires. Mais les consommateurs sont aussi des travailleurs, qui ont besoin de leur repos et de leur vie de famille. Et les salaires étant au plus bas, il n'est pas difficile pour un patron de trouver des travailleurs prétendument « volontaires », qui ne cherchent qu'à mettre un peu de beurre dans les épinards, voire tout simplement à trouver un emploi.

À l'opposé, une pétition de l'Union professionnelle artisanale (UPA), le syndicat des petits artisans

et commerçants, publiée dans la presse, réclame de « stopper les projets de généralisation de l'ouverture des grandes surfaces le dimanche ».

À Marseille, une loi de 2012 a permis à tous les commerces du centre-ville d'ouvrir le dimanche. Et si la FNAC, Go Sport, etc., ouvrent bien, un grand nombre de petits commerces restent fermés, faute de clients. Dans l'affaire, il s'agit surtout pour les grandes enseignes d'accroître encore leur part de marché au détriment des

petits commerces de proximité, en faisant sauter une réglementation du travail de plus.

Une telle mesure rendra la vie plus dure à des centaines de milliers, voire des millions de travailleurs, fera fermer des petits commerces et ne fera pas reculer le chômage d'un pouce. Mais, sous prétexte de relancer l'activité économique, le gouvernement est prêt à modifier la loi en faveur du grand patronat, quitte à ce que la société se décompose un peu plus.

Pierre Royan

Loi Veil: l'IVG, un droit à défendre

Le 29 novembre était l'anniversaire du vote, il y a quarante ans, en 1974, de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Les propos réactionnaires tenus par certains députés et politiciens, tout comme le bilan des conditions dans lesquelles les femmes avortent encore aujourd'hui, rappellent que ce droit, remis en cause ou encore à conquérir dans certains pays, est toujours à défendre en France.

Jusqu'au vote de cette loi et à sa promulgation en janvier 1975, toute femme qui avortait ou toute personne qui aidait une femme à avorter pouvait être condamnée à la prison. En 1942, l'avortement était un crime contre la sûreté de l'État, puni de la peine de mort. Cette peine fut abrogée à la fin de la guerre en ce qui concerne l'avortement, tout le reste de l'arsenal législatif fut maintenu jusqu'en 1974. Et ce ne fut qu'en 1967 que l'accès à la contraception fut quelque peu libéralisé.

Votée en 1974, sous la pression des femmes qui luttèrent depuis plusieurs années, cette loi fut une avancée considérable. Il fallut encore huit années pour parvenir à ce que

l'IVG soit remboursée, en 1982, et cinq années supplémentaires pour que l'article de la loi répressive de 1920 interdisant toute publicité pour les préservatifs, en tant que moyen contraceptif, soit abrogé.

Mais le droit d'avoir recours à l'IVG est toujours menacé aujourd'hui.

Les opposants à l'IVG n'ont pas baissé les armes, même s'ils ne semblent représenter qu'une minorité à l'Assemblée. À l'occasion des quarante ans de l'IVG, lors du vote symbolique à l'Assemblée, le 29 novembre dernier, d'un texte réaffirmant ce droit fondamental, sept députés ont en effet voté contre. On a pu entendre l'ancienne ministre Christine Boutin déclarer à cette occasion: « Il

y a quarante ans je recevais un coup de poignard dans le cœur avec le vote de cette loi. » Le député et maire d'Orange d'extrême droite Jacques Bompard est monté à la tribune pour demander « pardon pour les enfants qui ne naîtront pas », assimilant le féminisme à des « élans morbides »! De quoi encourager les féministes en question à reprendre un vieux slogan crié lors des manifestations à l'encontre de politiciens particulièrement réactionnaires: « Ah! Si ta mère avait connu l'avortement... »

Certains mouvements, comme la fondation Lejeune, lobby anti-avortement, ou Alliance Vita, continuent de s'opposer à ce qu'ils nomment la banalisation de l'IVG. Véronique Sellier, co-présidente du Planning familial, constatait que les manifestations des opposants au mariage homosexuel, qui ont rassemblé les milieux de droite et d'extrême droite derrière le mouvement de la Manif pour tous, ont « décomplexé la parole de certains ».

Si on n'assiste plus à

l'intervention de commandos anti-IVG à la porte des centres hospitaliers, des médecins continuent à invoquer la « clause de conscience » pour refuser d'aider les femmes à avorter, surtout entre dix et douze semaines, délai rallongé en 2001. Cette clause de conscience, permettant à un médecin de refuser une IVG, tout comme le délai obligatoire de sept jours de réflexion pour la femme entre les deux premières consultations, n'ont toujours pas été supprimés.

Et, de manière plus générale, la progression des idées réactionnaires, le poids des obscurantismes exercent une pression toujours plus grande contre la liberté des femmes en général, et contre la liberté d'avorter en particulier.

À cela s'ajoute le manque de moyens, en particulier le manque de structures adaptées. Un grand nombre de structures pratiquant l'avortement ont été fermées, pour des questions de rentabilité financière. Un rapport du Haut conseil à l'égalité dénonce ainsi une situation où « 5 % des

établissements publics et 48 % des établissements privés pratiquant l'IVG ont fermé ces dix dernières années, soit plus de 130 établissements au total ». 37 % des gynécologues partiront à la retraite dans les cinq ans, sans qu'il y ait une politique permettant de former une relève. Les difficultés d'accès à l'IVG dans certaines régions font que, parfois, le délai légal de 12 semaines est dépassé et l'ultime recours est de se rendre dans un pays où les délais pour avorter sont supérieurs. 3 500 à 5 000 femmes seraient concernées chaque année. Avorter est plus ou moins facile selon les régions. « C'est plus facile à Lille qu'à Fourmies où, malgré la bonne volonté, le dernier médecin qui pratiquait des avortements à la maternité n'est pas remplacé depuis un an et demi », dénonce encore la coprésidente du Planning familial.

Quarante ans après le vote de la loi, l'IVG est un droit pour lequel il faut toujours lutter.

Aline Retesse

Famille sans logement: un rapport accablant



Une enquête « Enfance et famille sans logement » a été menée par le Samu social de Paris sur la situation des familles privées de logement en Île-de-France, hébergées en hôtel social, dans des centres d'hébergement d'urgence, de réinsertion sociale ou pour demandeurs d'asile.

Leur situation est dramatique. En dix ans, de 2004 à 2014, leur nombre a explosé, passant de 2 500 à 28 500 personnes. 8 % de ces familles vivent sous le seuil de pauvreté, avec en moyenne un revenu d'à peine plus de 220 euros pour un adulte. La moitié des familles sont monoparentales et un quart sont des familles nombreuses de plus de trois enfants.

Parler d'hôtel pour

qualifier leur logement est un bien grand mot. Dans 29 % des cas, il n'y a pas de toilettes ou de douche dans la chambre et près d'un enfant sur deux doit partager le même lit qu'un de ses parents. Deux enfants sur trois et huit familles sur dix ne mangent pas à leur faim. Faute de revenus, 30 % de ces personnes ne voient jamais de médecin. Un enfant sur quatre ne consulte jamais un médecin ou un pédiatre. Sans cesse en train de déménager, ils sont dix fois moins scolarisés que les autres enfants.

Voilà dans quelles conditions des milliers de personnes vivent, ou plutôt survivent, dans un des pays les plus riches du monde.

Cédric Duval

Universités: budgets en baisse, inquiétude en hausse

Ayant pris connaissance du budget 2015, voté le 18 novembre à l'Assemblée nationale, les présidents d'université ont dénoncé à l'unanimité les restrictions budgétaires qui vont être imposées à l'enseignement supérieur. Très loin d'être des contestataires, ils ne peuvent que s'alarmer à propos des 160 millions qui vont leur manquer: 70 millions en moins pour leur budget, alors que leurs dépenses

vont augmenter mécaniquement de 90 millions.

Les conséquences ne peuvent être que nuisibles pour tous les salariés qui font fonctionner les universités du pays et pour les étudiants qui les fréquentent.

L'an dernier déjà, une université, celle de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, était au bord de la faillite.

D'autres ont déjà dû faire des économies sur des

choses aussi nécessaires que le chauffage. La situation ne peut donc que se dégrader encore plus l'an prochain.

Bien qu'ils aient pensé que la gauche traiterait mieux l'enseignement supérieur que la droite, beaucoup, dans la « communauté universitaire », font l'amère expérience qu'une fois au gouvernement elles se valent. Ce qu'ils supportent de moins en moins.

Lucien Déroit

L'État cède ses actifs au privé

L'État envisage de vendre des actifs, c'est-à-dire des parts qu'il possède dans diverses sociétés. Ce n'est pas nouveau: depuis des années, l'État vend petit à petit des portions de ses propriétés. Cela lui sert à boucler son budget, à se désendetter ou à tout autre usage.

La cession d'actifs est donc dans l'air, et les ministres discutent pour savoir par quel bout commencer: par EDF et ses filiales, par la Française des jeux, ou plutôt par

des aéroports régionaux?

Pour les travailleurs des sociétés concernées, cela ne changera probablement rien. Depuis bien longtemps, travailler dans des entreprises où l'État a des participations n'est ni meilleur ni pire que travailler dans le privé.

Par cette opération, l'État engrangera quelques milliards d'argent frais, qui serviront à combler des trous dans un budget ayant lui-même pour fonction

d'aider le patronat. Mais, dans le même temps, l'État perdra des recettes qui lui revenaient quand il était actionnaire.

Et surtout, dans une période où les capitalistes ont de grosses liquidités mais ne veulent pas investir, des parts de sociétés déjà existantes, avec les marchés qui leur sont liés, leur sont quasiment offertes: une aubaine pour eux.

André Victor

LEUR SOCIÉTÉ

La dette nourrit la dette ...et les financiers

Les États de la zone euro, bien qu'affichant des déficits de leurs budgets, devront rembourser 650 milliards d'euros de dettes en 2015 : c'est le prix à payer pour des emprunts souscrits en 2008 qui vont arriver à échéance. Autrement dit, c'est le prix des emprunts contractés cette année-là par les États pour venir au secours des banquiers, au moment où le système bancaire mondial, victime de leurs spéculations hasardeuses, menaçait de s'effondrer et d'entraîner toute l'économie dans la catastrophe.

Mais ces 650 milliards d'euros de remboursements en capital ne sont qu'une partie de la dîme prélevée par les banquiers sur les populations de la zone euro. Il faut y ajouter les dizaines de milliards d'intérêts payés chaque année aux banquiers prêteurs.

En France, la dette totale de l'État a atteint 2 023,7 milliards d'euros en septembre, en hausse de 28 milliards d'euros par

rapport au trimestre précédent. À la fin de 2007, elle atteignait 1 211,6 milliards d'euros. Soit une augmentation, pendant les années 2008 à 2014, sous Sarkozy puis sous Hollande, de 812 milliards d'euros. L'an prochain, 117,8 milliards d'euros de capital devront être remboursés au titre des emprunts conclus dans les premières années de la crise de 2008.

Pour l'ensemble des emprunts en cours de

remboursement dans la période 2008-2014, les contribuables ont dû payer chaque année en intérêts entre 40 et 50 milliards d'euros, selon le niveau des taux d'intérêt, soit au total plus de 300 milliards d'euros.

C'est cher payer aux banquiers et autres financiers pour la crise dont ils sont les premiers responsables ! D'autant que, pour rembourser les emprunts arrivés à échéance, l'État doit souscrire de nouveaux emprunts. Sans doute les emprunts nouvellement souscrits bénéficient-ils de taux plus avantageux, mais ces taux peuvent remonter, et il faudra de toute façon rembourser. La dette nourrit la dette, alimente les caisses des banquiers et appauvrit les populations.

Jean-Jacques Lamy

Le testament de Dassault : « Nationalisez-moi ! »

Dassault et l'État viennent de négocier une convention qui stipule que, dans les vingt ans qui viennent, les pouvoirs publics auront un droit de préemption sur toute vente d'actions du groupe à partir d'un certain seuil. Il s'agirait d'empêcher les enfants de Serge Dassault, 89 ans, seul propriétaire et maître à bord, d'imiter ceux de Charlemagne et de briser l'empire en le dépeçant. En pareil cas, l'État serait amené à leur acheter leurs actions, en leur versant des

milliards dont ils disposeraient en toute liberté, et à prendre la tête du groupe industriel et financier.

Ce dernier, cœur de la production d'armements de haute technologie, a un rôle essentiel pour la bourgeoisie française. En effet, en plus des avions de combat, Dassault contrôle également l'électronique, les radars et les télécommunications militaires, avec Thales, et les navires de guerre, avec DCNS.

L'État ne voudrait donc pas voir démanteler un

groupe aussi utile, quitte à nationaliser s'il le faut tout ou partie de l'entreprise et à dédommager des héritiers qui ne se sont donné la peine que de naître.

Cette histoire ne serait que lamentable si l'État n'était pas prêt, pour payer l'héritage de Dassault, à couper encore une fois dans les dépenses utiles. Et s'il ne s'agissait pas de faire des affaires dans la fabrication, la vente et l'utilisation des engins de mort subite et massive.

Paul Galois



Usine de Mérignac (près de Bordeaux).

Les gros salaires ne connaissent pas la crise

Le cabinet Proxinvest a étudié les salaires des dirigeants des cent vingt plus grosses sociétés cotées à Paris.

Ce calcul prend en compte l'ensemble des rémunérations, non seulement les parts fixe et variable du salaire, mais aussi les bonus, les jetons de présence, les stock-options, les actions gratuites, les plans d'intéressement, les avantages directs ou en nature, voire les cessions d'actifs, et on en oublie sûrement. En moyenne, ces PDG-là gagnent 2,9 millions d'euros par an. Dix-huit d'entre eux ont même empoché en moyenne 4,76 millions d'euros. Ils n'étaient que treize dans ce groupe l'an dernier.

Cinq d'entre eux explosent les plafonds : Arnaud Lagardère (Hachette) avec 16,6 millions d'euros, Bernard Arnault (LVMH) avec 11 millions d'euros, David Jones (Havas) avec 9,9 millions, Carlos Ghosn (Renault) avec 9,7 millions et Christopher Viehbacher (Sanofi) avec 8,6 millions.

Ces rémunérations à couper le souffle ont ému le cabinet Proxinvest, une société de conseil aux actionnaires qui en a pourtant

vu d'autres, mais qui estime qu'il y a là une « dérive socialement inacceptable ». D'autant plus que, pour faire grandir la part versée aux actionnaires et aussi leurs propres rémunérations, ces patrons ne cessent d'augmenter la pression sur les salaires et les conditions d'exploitation de leurs salariés.

Ainsi Viehbacher, le plus mal payé – si on peut dire – du groupe des cinq, démis il y a peu de ses fonctions dirigeantes, gagnait 23 000 euros par jour. Et une de ses dernières décisions vis-à-vis de ses salariés avait été de leur proposer 0 % d'augmentation en 2014. Une décision que ses successeurs viennent d'ailleurs de reconduire pour 2015. Dans ce secteur pharmaceutique, qui depuis des années engrange des milliards de profits, la principale préoccupation est la santé des... actionnaires, à qui il s'agit de distribuer au moins la moitié des profits, tandis que ceux qui fabriquent les médicaments sont invités à se serrer la ceinture, quand ils ne sont pas mis à la porte à la faveur d'une restructuration.

Jacques Fontenoy

Retraites chapeaux : les patrons garderont de quoi atterrir

L'annonce de la retraite chapeau de 21 millions d'euros de Mestrallet, le PDG de GDF Suez, soit 831 000 euros par an en plus de ses retraites de base et complémentaire, avait provoqué un tollé en octobre dernier. Le ministre de l'Économie a proposé le 18 novembre d'aller vers la suppression de ce type de rémunérations somptuaires pour des PDG de haut vol, restés parfois seulement quelques mois à la tête d'une entreprise.

Ce n'est pas que Macron ait découvert soudainement les inégalités sociales. Venant des milieux financiers, il est bien placé pour savoir qu'en France les grands patrons gagnent en moyenne 104 fois le salaire de leurs employés. Déjà le gouvernement Fillon avait augmenté la taxation des retraites chapeaux, et leur suppression était même une proposition du candidat Sarkozy lors de la

campagne présidentielle de 2012. Le gouvernement socialiste s'est contenté pour l'heure de mettre à l'étude une réforme, désapprouvant même l'article du projet de budget de la Sécurité sociale prévoyant une hausse de 30 à 45 % de la contribution additionnelle à la charge des employeurs sur les retraites chapeaux de plus de 300 000 euros par an.

Sans surprise, le code de bonne conduite édicté par le Medef n'aura donc pas suffi à limiter l'indécence des salaires des grands servans de la bourgeoisie. Ces derniers n'auront pas à s'inquiéter pour leur avenir. Les députés ont supprimé au même moment un amendement qui visait à augmenter la taxation sur les « parachutes dorés », ces chèques astronomiques garantis aux mêmes en cas de départ précipité de l'entreprise.

Gilles Boti

Égypte : Moubarak innocenté !

La justice égyptienne vient d'abandonner l'accusation de complicité de meurtre de manifestants qui pesait depuis près de quatre ans sur l'ex-président égyptien Hosni Moubarak. Durant les manifestations de janvier et février 2011, à la suite desquelles le dictateur avait dû quitter la scène, plus de 800 personnes avaient été tuées par les forces de police.

Condamné en juin 2012, ainsi que son ministre de l'Intérieur du moment, à la prison à vie, Moubarak avait vu le jugement cassé quelques mois plus tard « pour raisons techniques ». En avril 2013, lors du deuxième procès, la cour avait cette fois

déclaré être confrontée à une question politique, qui échappait à sa compétence. Le dernier verdict n'a donc rien de surprenant : les généraux qui détiennent de manière continue le pouvoir en Égypte, un peu en retrait ou clairement sur le devant

de la scène comme actuellement, n'ont aucunement l'intention de lui reprocher son rôle dans la répression des manifestants de 2011.

Ils ne se sont d'ailleurs pas davantage montrés prêts à tolérer les manifestations de colère de ceux que la décision du tribunal a révoltés : au millier de manifestants rassemblés place Tahrir au Caire, le pouvoir a répondu par la répression, faisant deux morts et des dizaines de blessés. Pour tenter de calmer l'indignation, le procureur a annoncé un pourvoi en cassation, et le président Al-Sissi

promet d'augmenter les compensations aux « familles des martyrs et des blessés de la révolution ». Belle hypocrisie, face à ceux dont les enfants sont morts en espérant en finir avec la dictature militaire et la misère !

En fait, Al-Sissi et les généraux, s'appuyant sur le légitime rejet de la politique de l'ex-président Morsi et des Frères musulmans exprimé dans des manifestations massives de juin 2013, ont repris les rênes en direct. Depuis, ils n'ont toléré ni les manifestations de soutien à Morsi, ni les protestations

contre les centaines de condamnations à mort de Frères musulmans, ni les grèves ouvrières et sit-in fréquents que l'aggravation des conditions de vie et les espoirs déçus ont provoqués. Pour continuer cette politique, faire taire les manifestants de gauche comme les travailleurs excédés par les hausses de prix et les salaires indécentes, les conditions d'emploi et de travail moyenâgeuses, le pouvoir militaire tient à montrer où sont ses amis, et le clan Moubarak en fait partie.

Viviane Lafont

Turquie : Erdogan, tartuffe et misogynne

Le président turc Erdogan ne se contente pas d'exhiber largement sa hargne et son mépris à l'égard des opposants à sa politique, et d'avoir sa part de responsabilité dans la crise du Moyen-Orient en ayant soutenu les groupes djihadistes. Le 24 novembre, il a donné sa version, complètement moyenâgeuse, de l'égalité femmes-hommes.

« Vous ne pouvez pas demander à une femme de faire tous les types de travaux qu'un homme fait, comme c'était le cas sous les régimes communistes. Vous ne pouvez pas leur demander de sortir et de creuser le sol, c'est contraire à leur nature délicate », a-t-il dit.

Pour Erdogan, le rôle des femmes est de faire des enfants, au moins trois. La jeunesse devrait s'occuper davantage de religion, et la mixité devrait être proscrite. Il y a un an déjà, alors Premier ministre, il avait insinué que « personne ne sait ce qui se passe dans les résidences étudiantes. Peut-être qu'il s'y passe des choses douteuses. » Une campagne contre les jeunes habitant en colocation s'en était suivie, son gouvernement s'étant alors déclaré « garant des enfants que [lui] confient leurs parents » et, à ce titre, en devoir de tout surveiller. « En tant que gouvernement conservateur et démocratique », il avait « donné des instructions aux préfets pour mettre en place des contrôles ».

Un mois plus tôt, en octobre 2013, le gouvernement d'Erdogan s'était illustré en intervenant à la suite d'une émission de télévision sur la tenue vestimentaire des femmes. Le porte-parole de l'AKP, le parti d'Erdogan, avait alors jugé la robe de la présentatrice trop décolletée et donc « pas acceptable. Nous ne nous mêlons pas de la vie privée des gens, mais c'était trop. » L'animatrice populaire avait ensuite été licenciée.

La bigoterie d'Erdogan et de ses proches tente de s'imposer partout. La présidente des Affaires religieuses turques, liée au gouvernement, propose de faire construire une mosquée dans chaque université d'État. L'organisme s'est récemment vanté de ce que des mosquées « sont en construction dans plus de quatre-vingts universités ». Quelques semaines auparavant, Erdogan avait claironné dans les médias, sans preuve à l'appui, que c'étaient des marins musulmans qui avaient découvert l'Amérique... trois siècles avant Christophe Colomb. Il avait même la date : 1178 !

Ces déclarations réactionnaires et farfelues n'ont pas de quoi faire rire. Les conséquences pour la vie de la population, en particulier pour les femmes, peuvent être graves. Les prises de position réactionnaires, misogynes et bigotes encouragent les comportements machistes traditionnels. Le nombre des meurtres de femmes augmente et plus de 200 femmes ont déjà été assassinées cette année, le plus souvent par leur conjoint ou un membre de leur famille. Pour le seul mois de juin, 17 femmes ont été assassinées et 56 autres blessées, lors d'une séparation ou d'un divorce.

Le pouvoir d'Erdogan et de ses semblables est dangereux pour les droits des femmes et pour toute la population, en Turquie et même autour.

Julien Silva

Melilla : « On est là pour chercher l'avenir de nos enfants »



Un reportage, tourné sur la côte nord-est du Maroc et diffusé samedi 29 novembre sur France 2, a montré un aspect du drame quotidien de l'émigration.

« On est là pour chercher l'avenir de nos enfants », dit Kamara, 23 ans, originaire de Guinée. Depuis son pays natal, il a parcouru plusieurs milliers de kilomètres avant d'arriver au Maroc pour s'approcher de Melilla, enclave de l'Espagne en terre marocaine. Il veut rejoindre ce dont il dit rêver depuis son enfance : l'Europe, où il voudrait trouver un travail.

Pour cela, il va lui falloir franchir le rideau de fer que l'Union européenne (UE) a fait construire entre le Maroc et Melilla. C'est un mur haut de 7 mètres sur 12 kilomètres de long, surmonté de caméras et de détecteurs de mouvement et de bruits. Un mur fait d'un triple système de clôtures de fer constituées de barbelés, eux-mêmes hérissés de lames de rasoir dont

l'orientation par rapport aux barbelés change au fil du temps ! Mais, comme le dit un migrant : « À chaque fois qu'ils trouvent une solution, nous aussi on trouve une solution, sans ça, tu ne peux pas monter. »

Regroupés dans des campements de fortune au milieu de la forêt, des centaines d'Africains fabriquent donc des crochets adéquats pour se cramponner aux hautes barrières et ils équipent de boulons les semelles de leurs sandales en plastique (cinq boulons, précise un homme en montrant la chaussure), pour escalader les barbelés tranchants.

Au jour J, tous ensemble, par centaines, les migrants se jettent sur le rideau de fer. C'est le nombre, disent-ils, qui augmente leurs chances de passer et d'échapper à

la police. De l'autre côté, ils seront en territoire espagnol, territoire de l'Union européenne où, après avoir attendu des semaines, des mois, voire des années dans des centres d'accueil, certains obtiendront l'autorisation de rester.

Deux mille Africains auraient ainsi réussi à passer cette année. Les autres, mains, jambes, ventre, visage entaillés par les lames de rasoir ou frappés par les matraques policières, sont reconduits en bus à l'autre bout du Maroc. Pour la plupart, ils reviendront, pour tenter une nouvelle fois l'escalade. Ils sont ainsi des milliers prêts à tout risquer – leur intégrité physique voire leur vie. Car tout vaut mieux que les conditions d'existence auxquelles ils sont promis dans leur pays d'origine.

Ce n'est pas le scénario d'un film catastrophe, c'est la réalité barbare et cruelle de la société capitaliste.

Sophie Gargan

Haïti : manifestations populaires à Port-au-Prince

En Haïti, l'opposition a lancé depuis le mois de novembre une mobilisation dénommée « opération Burkina Faso », en vue d'exiger le départ du président Michel Martelly et l'organisation d'élections générales dans le pays. Les 25, 28 et 29 novembre à Port-au-Prince, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont envahi les rues à l'appel des partis et regroupements politiques de l'opposition, fortement influencée par le parti Lafanmi Lavalas de l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, qui a fourni le plus gros contingent de manifestants.

La police s'est gardée d'intervenir de façon brutale, du moins le 25 novembre, où les journalistes étrangers étaient en grand nombre.

Martelly, qui d'habitude roule l'opposition dans la farine à travers des rencontres et consultations de toute sorte, a exprimé, cette fois, des signes d'inquiétude et a constitué une commission formée de personnalités politiques et religieuses pour faire des propositions de sortie de crise. Les principaux partis de l'opposition ont été invités, mardi 2 décembre, par l'ambassade américaine pour négocier. Peut-être en sortira-t-il un nouveau gouvernement, avec des postes ministériels pour les partis de l'opposition.

Nous publions ci-après un article de La Voix des Travailleurs, organe de l'Organisation des Travailleurs Révolutionnaires (OTR-UCI), paru le 20 novembre avant les dernières manifestations.

À l'appel des leaders de l'opposition, de Mopod, de Fanmi Lavalas, etc., ils étaient plusieurs milliers de manifestants dans les rues de Port-au-Prince, le

18 novembre, à l'occasion de la commémoration de la bataille de Vertières, pour réclamer la libération des prisonniers politiques, la démission du gouvernement Martelly-Lamothe et également le départ de Michel Martelly du pouvoir. Cela fait la énième manifestation des leaders de l'opposition, qui ne ratent jamais une date historique sans en profiter pour lancer une manifestation contre le pouvoir.

Le 17 octobre, la répression s'est limitée aux gaz lacrymogènes, bien qu'en quantité suffisante pour indisposer beaucoup de manifestants, dont le sénateur Moïse Jean Charles qui était à deux doigts de la mort faute de pouvoir respirer. Cependant, le 18 novembre a failli tourner au massacre quand des individus, à bord d'un pick-up « service de l'État », identifiés comme des policiers, ont tiré à bout portant sur la foule. Bilan : plusieurs blessés graves ; il y aurait eu des morts.

Des manifestants ou des badauds ont eu le temps de photographier la plaque

d'immatriculation ainsi que des individus qui se trouvaient à bord du véhicule d'où partaient les tirs. L'opposition a révélé les noms de deux policiers au moins parmi les bandits qui ont sévi, au su et au vu des contingents de policiers qui escortaient la manifestation.

Si ces allégations se révèlent vraies, la répression sanglante de cette manifestation vient du pouvoir, d'autant que les policiers en uniforme qui étaient présents comme d'habitude n'ont pas réagi, ni pendant ni après la fusillade. La complicité ne pouvait être plus évidente.

De toute façon, le pouvoir n'est pas à son coup d'essai en fait de répression. Elles sont rares, les manifestations de l'opposition qui ont pu se dérouler jusqu'à la fin sans l'intervention des policiers pour les interrompre brutalement ou les empêcher de suivre l'itinéraire prévu.

La fusillade du 18 novembre, dans l'indifférence des patrouilles policières autour de la manifestation, laisse croire que le pouvoir est coupable et qu'il est en

proie à la panique. Martelly et Lamothe sont sans doute passés à une vitesse supérieure dans la répression. Mais le chef de l'État et le Premier ministre courent le risque, au contraire, de provoquer la multiplication des manifestations et la croissance du nombre de manifestants, en solidarité avec les victimes, mais aussi pour exprimer leurs propres revendications.

En effet, les ingrédients sont réunis pour un cocktail explosif : la hausse du prix du carburant, la flambée des prix, l'augmentation du chômage et de la misère, les bas salaires dévorés par l'inflation, l'insécurité, etc. Mais ces problèmes ne sont pas vraiment ceux des leaders de l'opposition, qui ne jurent que par le départ de Martelly. Il revient aux travailleurs et à la population pauvre en général de mettre en avant leurs revendications et de se mobiliser à l'échelle du pays, sous leur propre bannière. C'est la seule voie pour imposer une amélioration des conditions de vie des classes pauvres.

La Voix des Travailleurs

Tchad : la France, soutien de la dictature

Lors du 15^e sommet de la francophonie, à Dakar, au Sénégal, François Hollande a appelé, devant les chefs d'État africains, à faire preuve de « bonne gouvernance ». Faisant référence aux événements récents du Burkina Faso, il a expliqué qu'il ne fallait pas s'accrocher au pouvoir, et respecter les Constitutions.

Tout comme il y a deux ans, toujours à Dakar, lors de son premier voyage en Afrique, il a parlé de la fin de la Françafrique.

En dépit de ces beaux discours, l'impérialisme français multiplie les interventions pour défendre son pré carré et protéger les intérêts de ses grands groupes. Et s'il est une dictature africaine que la France continue à maintenir en place, c'est bien celle du Tchad.

Le dictateur tchadien Idriss Déby Itno, installé au pouvoir en 1990 par les services secrets français, n'a pas besoin de réviser la Constitution pour se maintenir au pouvoir : il l'a déjà fait depuis de nombreuses années, en abolissant toute limite en termes de nombre de mandats et d'âge. Sa prochaine candidature au pouvoir en 2016 est ainsi « légale ». Il a fait au passage disparaître l'un de ses opposants, Oumar Majamat Saleh, en 2008, qui dénonçait ce tripotage.

Tout ce que le Tchad compte de privilégiés qui gravitent autour du clan Déby se partage les dividendes de la rente pétrolière (le pays étant un producteur de pétrole depuis le début des années 2000). La population pauvre, elle, doit survivre avec moins de 1,5 euro par jour dans une misère intolérable. Le clan Deby a mis le pays en coupe réglée, pillant les richesses du pays, du pétrole au coton, en passant par la mainmise sur les transports et le commerce.

La corruption généralisée, la cherté des produits de première nécessité, la pénurie et la hausse du carburant, le non-paiement des salaires des professeurs, ont fait éclater le mécontentement. La pénurie d'essence – un comble dans un pays producteur de pétrole – et la hausse qui en découle sont organisées par les commerçants proches du pouvoir, qui détiennent le monopole de la distribution du



Manifestation à N'Djamena, le 12 novembre.

carburant et en profitent pour s'enrichir.

Le 11 novembre, à l'appel des syndicats et d'associations pour protester contre la vie chère, élèves, étudiants et enseignants sont descendus dans la rue à Moundou et Sarh, deux villes du sud du pays, et à N'Djamena, la capitale. Ces manifestations ont été violemment réprimées. À Sahr, deux élèves ont été tués, deux autres écrasés par une citerne de l'armée. En tout, ces manifestations ont fait environ dix morts, sans compter les dizaines de blessés, interpellations et arrestations parmi les manifestants.

Que la dictature d'Idriss Déby Itno réprime dans le sang les manifestations, torture et assassine les opposants, déstabilise les pays voisins comme la Centrafrique, l'impérialisme français s'en accommode parfaitement, du moment que ses intérêts sont préservés. La dictature tchadienne est le pivot du dispositif militaire français au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Depuis 2013 et son intervention aux côtés des forces françaises de l'opération Serval, au Mali, Idriss Déby a été érigé par Paris en « rempart contre le terrorisme au Sahel ». François

Hollande l'a reçu à l'Élysée et est aussi allé lui rendre visite en juillet. Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale, et Jean-Claude Le Drian, ministre de la Défense, ont été accueillis à bras ouverts par le régime. Enfin, Manuel Valls, Premier ministre, s'est également rendu au Tchad le 20 novembre, quelques jours après la répression des manifestations.

Est-ce là l'expression de la « non-ingérence » de la France dans les affaires africaines dont parlait François Hollande ?

René Cyrille

Francophonie : la démocratie fait bien dans les discours

Le sommet de la Francophonie, qui s'est tenu à Dakar au Sénégal les 29 et 30 novembre, a été pour François Hollande l'occasion de prononcer de belles paroles sur la démocratie. Cela ne l'empêchera pas de soutenir la brochette de dictateurs africains présents.

Le Tchadien Idriss Déby faisait partie de l'auditoire. Il n'hésite pas à faire ouvrir le feu sur des manifestants protestant contre la hausse du prix de l'essence et la mainmise de son clan sur ce secteur. Le Congolais Denis Sassou-Nguesso était là lui aussi. Pendant que l'on torture dans ses prisons, il vit avec sa famille dans un luxe insolent. La justice française l'accuse d'avoir dépensé 60 millions d'euros d'argent public congolais dans des boutiques de luxe parisiennes, dont 250 000 euros de chemises à son nom. Les Congolais, eux, croupissent dans la misère. Le dictateur camerounais Paul Biya ne manquait pas à l'appel non plus, et la liste n'est pas close.

François Hollande a cité, à l'appui de ses mots creux sur la démocratie, les changements qui viennent d'intervenir à la tête du Burkina Faso, comme si la France n'avait pas soutenu pendant vingt-sept ans le dictateur Blaise Compaoré.

Le rôle de Hollande a au contraire consisté à organiser sa fuite à l'étranger lorsque le peuple s'est soulevé, et à manœuvrer pour que l'armée prive les Burkinabés du bénéfice de leur soulèvement. On a d'ailleurs appris de la bouche de l'ancien président sénégalais Abdou Diouf que Hollande, sentant venir l'orage, avait proposé à Compaoré de présider les institutions de la Francophonie s'il

consentait à passer la main au Burkina.

Hollande souhaite seulement que perdure le système qui, depuis les indépendances africaines, permet à l'impérialisme français de piller ses anciennes colonies et que l'on a surnommé la « Françafrique ». Il faut pour cela laisser quelques miettes à des hommes comme Compaoré, Sassou-Nguesso ou Idriss Déby, et organiser



leur succession quand la coupe est pleine et que la population risque de les renverser. La démocratie

n'a rien à voir là-dedans, et encore moins le bien-être de la population.

Daniel Mescla

Dakar : le « déguerpissement » des pauvres

Nos camarades de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes (UATCI-UCI) dénoncent dans leur journal *Le Pouvoir aux travailleurs* les opérations de « déguerpissement », c'est-à-dire de chasse aux pauvres, auxquelles a donné lieu le sommet de la Francophonie à Dakar.

À l'occasion du 15^e sommet de la Francophonie, le gouvernement sénégalais et les autorités municipales de la capitale ont mis les bouchées doubles pour que la ville d'accueil apparaisse devant les caméras de télévision comme une ville calme, propre et accueillante.

Pour cela, le gouvernement du président Macky Sall a décidé d'aménager les abords de certaines artères de la capitale, d'arracher les mauvaises herbes, de ramasser les débris, mais aussi de débarrasser le centre-ville des mendiants et des petits vendeurs qui risquent de gâcher le paysage des hôtes de luxe.

Des policiers et des employés municipaux ont été mobilisés massivement

pour participer à « l'opération de désencombrement ». C'est ainsi que dans plusieurs rues du quartier du Plateau (Carnot, Jules-Ferry, Joseph-Gomis, Ponty, etc), des petits vendeurs ont été brutalisés. Certains n'ont même pas eu le temps de ramasser leur marchandise.

Aux abords du pont de la Patte d'Oie, les petits commerçants ont réagi devant la brutalité des forces de l'ordre. Ils ont investi la rue et brûlé des pneus sur la route menant vers la passerelle. Ils ont raison de ne pas se laisser faire, d'autant plus que c'est grâce à cette petite activité de commerce le long des rues qu'ils parviennent tant bien que mal à survivre, sinon ils crèveraient de faim.

Ces opérations de « déguerpissement » (c'est le terme utilisé par les autorités) ne datent pas d'aujourd'hui. Elles se pratiquent depuis l'époque de Senghor. À chaque fois que Dakar doit abriter une conférence internationale, les autorités politiques ont coutume de rafler les mendiants de la ville et de les parquer loin des yeux et des caméras. Et puis, une fois les festivités terminées, ce qu'on a voulu cacher un temps revient au galop car il n'a jamais été question de trouver ne serait-ce qu'un début de remède à la question de la misère et de la mendicité mais tout juste d'y mettre provisoirement un voile.

Tous les gouvernements qui se sont succédé ont eu recours aux mêmes pratiques. Et plus les années passent, plus le nombre de mendiants et de petits vendeurs de rue augmente. La seule solution que les pouvoirs successifs ont trouvée, c'est d'augmenter

la répression contre les pauvres.

Cette année-ci, la trahison de Macky Sall c'est, en plus de la répression contre les pauvres, d'interdire toute manifestation publique du 10 novembre au 5 décembre. Son objectif c'est de museler ses opposants politiques, en particulier ceux du PDS de l'ex-président Wade, qui pourraient être tentés de profiter du sommet de la Francophonie pour occuper la rue et dénoncer l'emprisonnement de Karim Wade (pour « enrichissement illicite »).

L'interdiction n'a pas du tout empêché le PDS de faire une marche de protestation et de tenir un meeting public à la place de l'Obélisque le 21 novembre. Et si le gouvernement a fini par tolérer ce qu'il venait d'interdire, c'est parce qu'il sait que la menace de répression ne fait que renforcer l'envie des partisans de Wade de défier le pouvoir de Macky Sall.

États-Unis : la colère ne retombe pas

Après la relaxe du policier Darren Wilson, le 24 novembre, les manifestations se sont poursuivies aux États-Unis. À Saint Louis, tout près de Ferguson, dans le Missouri, des manifestants ont perturbé le « Black Friday », une journée de commerce en vue des fêtes de fin d'année, obligeant un centre commercial à fermer. En une semaine, quelque 260 manifestations ont eu lieu dans 44 États différents.

La non-inculpation de Darren Wilson avait été à peine prononcée qu'Obama appelait la population à respecter la décision. Pendant ce temps, la garde nationale quadrillait Ferguson, pour

mettre fin aux émeutes qui ont suivi la relaxe. Les propositions faites par Obama quelques jours plus tard – équiper les policiers de caméras individuelles – ressemblent fort à des simulacres. Il est déjà fréquent que les meurtres de jeunes Noirs par la police soient filmés par des caméras de vidéosurveillance ; et cela ne se traduit pas par des inculpations. Car, sur le fond, la question n'est pas technique, elle est sociale et politique.

D'ailleurs, de nouveaux meurtres sont venus s'ajouter tout récemment à la longue liste où figure Michael Brown. Ainsi, le 20 novembre, un policier

new-yorkais a tué un jeune Noir, Akai Gurley, dans une cage d'escalier. Le commissaire de police a décrit la victime comme « totalement innocente... pas engagée dans une activité criminelle en aucune sorte ». Le maire démocrate de New

York, à l'image vaguement de gauche, a mis en garde contre tout rapprochement avec le meurtre de Michael Brown à Ferguson, ou avec celui d'Eric Garner, un Noir de New York étranglé à mort l'été dernier par des policiers alors qu'il

revendait des cigarettes.

À New York comme à Ferguson, c'est le racisme chronique de la police et de la justice américaines qui est en cause. Et c'est contre cela que les protestataires ne baissent pas les bras.

Michel Bondelet

Grève d'enseignants en Chine

La région de Harbin, dans le nord-est de la Chine, connaît une vague de grève d'enseignants, signe d'un mécontentement quant à la faiblesse des salaires. Un enseignant débutant gagne aussi peu que 130 euros par mois, et seulement

320 euros avec vingt-cinq ans d'ancienneté.

Les grèves et manifestations ont commencé à la mi-novembre et s'étendent à présent. Ces milliers d'enseignants protestent aussi contre une hausse de leur cotisation retraite, ce qui

ampute leur salaire, déjà rongé par une inflation de 1,5 à 2 % par mois.

Le gouvernement chinois fait pour l'instant la sourde oreille aux revendications... mais la pression monte.

L. D.

Inde : capitalisme assassin à Bhopal

Dans la nuit du 2 au 3 décembre 1984, une fuite se déclarait à l'usine du trust américain Union Carbide implantée à Bhopal, en Inde. Les nuages toxiques se répandirent sur les bidonvilles voisins, tuant immédiatement plusieurs milliers de personnes et en contaminant un demi-million. Le lendemain les rues de Bhopal retentirent de cris « *Union Carbide assassin* », désignant les responsables de ce drame sans précédent.

Union Carbide avait mis en service cette usine quatre ans auparavant pour y produire un insecticide, le Sevin. Les dirigeants du trust voyaient dans le sous-continent un marché immense et les installations étaient à la dimension de cette ambition.

Une bombe au cœur de la cité

Trois immenses cuves stockaient l'un des produits les plus dangereux qu'ait produit la chimie industrielle, l'isocyanate de méthyle, ou MIC. Quelques gouttes d'eau dans la cuve ou quelques poussières suffisaient à déclencher une réaction incontrôlable. Pour produire le MIC, un autre produit dangereux était présent, le phosgène, utilisé comme gaz de combat pendant la Première Guerre mondiale. Cette bombe potentielle était implantée en plein cœur d'une ville d'un million d'habitants, à proximité immédiate de trois bidonvilles où s'entassait la population déshéritée.

Les premiers accidents qui frappèrent les ouvriers de l'usine, dont un mortel, ne tardèrent pas à révéler à la population de Bhopal la nocivité des produits contenus dans les cuves. Des militants syndicaux indiens entamèrent alors une campagne pour alerter la population. Les militants travaillant à l'usine furent aussitôt licenciés et la direction alla jusqu'à faire brûler la tente qui abritait le syndicat.

Une usine laissée à l'abandon

Les ingénieurs d'Union Carbide avaient imaginé un triple dispositif de sécurité pour protéger les cuves. Celles-ci étaient réfrigérées à zéro degré, température à laquelle le MIC n'est pas réactif. Si des gaz s'échappaient, une tour de 40 mètres de haut permettait de faire passer les gaz toxiques dans de la soude caustique qui les neutralisait. Enfin une torchère devait brûler les gaz résiduels. Tout était donc prévu, tout sauf la loi du profit.

Le marché indien se

révéla beaucoup moins rentable que prévu, Union Carbide commença à faire des économies sur le personnel de l'usine, et sur la sécurité. Les effectifs passèrent de 1 000 à 650 salariés. Un groupe de 150 ouvriers fut retiré des secteurs qu'ils connaissaient parfaitement pour être affectés çà et là, au jour le jour, selon les besoins. Les pièces ne furent plus remplacées, ou moins souvent. Les contrôles se raréfièrent. À la veille de l'explosion, Union Carbide envisageait de démanteler purement et simplement l'usine pour déménager un secteur au Venezuela, un autre en Indonésie. La production de Sevin était arrêtée, mais 60 tonnes de MIC n'en restaient pas moins stockées dans les trois cuves.

La catastrophe

Au soir du 2 décembre 2004, l'eau de nettoyage d'une canalisation, qui aurait dû être obturée pendant l'opération, pénétra dans la cuve contenant 40 tonnes de MIC, entraînant avec elle diverses impuretés. La réaction chimique s'enclencha alors, et prit une tournure catastrophique. L'usine étant à l'arrêt, la direction avait jugé plus économique d'arrêter la réfrigération des cuves et celles-ci étaient à 20 degrés au lieu du zéro exigé par la sécurité. Les voyants de pression à l'intérieur des



Les ruines de l'usine de Bhopal.

cuves n'étaient plus relevés que toutes les huit heures, au lieu de deux heures auparavant. Un seul technicien était présent dans la salle de contrôle des cuves.

Quand les ouvriers réalisèrent ce qui se passait, il était déjà trop tard. Des geysers de gaz toxiques s'échappaient dans l'atmosphère. La tour de décontamination qui aurait dû les neutraliser était hors service. La torchère, censée assurer une ultime protection, était en partie démontée. Les vapeurs des différents gaz toxiques, poussées par le vent, se dirigèrent vers les bidonvilles et vers la gare, le MIC plus lourd à ras du sol, le phosgène au-dessus. Ce fut l'horreur. En quelques heures des milliers de personnes perdirent la vie dans des souffrances atroces, et s'il n'y en eut pas plus ce fut grâce à la mobilisation de la population. Médecins, étudiants, infirmiers et habitants des quartiers risquèrent leur

vie pour ramener dans les tentes dressées autour de l'hôpital central ceux qui suffoquaient mais étaient encore en vie. Chacun fit ce qu'il put, alors qu'Union Carbide n'avait fourni aucune indication ni sur la composition des gaz produits dans son usine, ni sur les antidotes.

Union Carbide fuit ses responsabilités

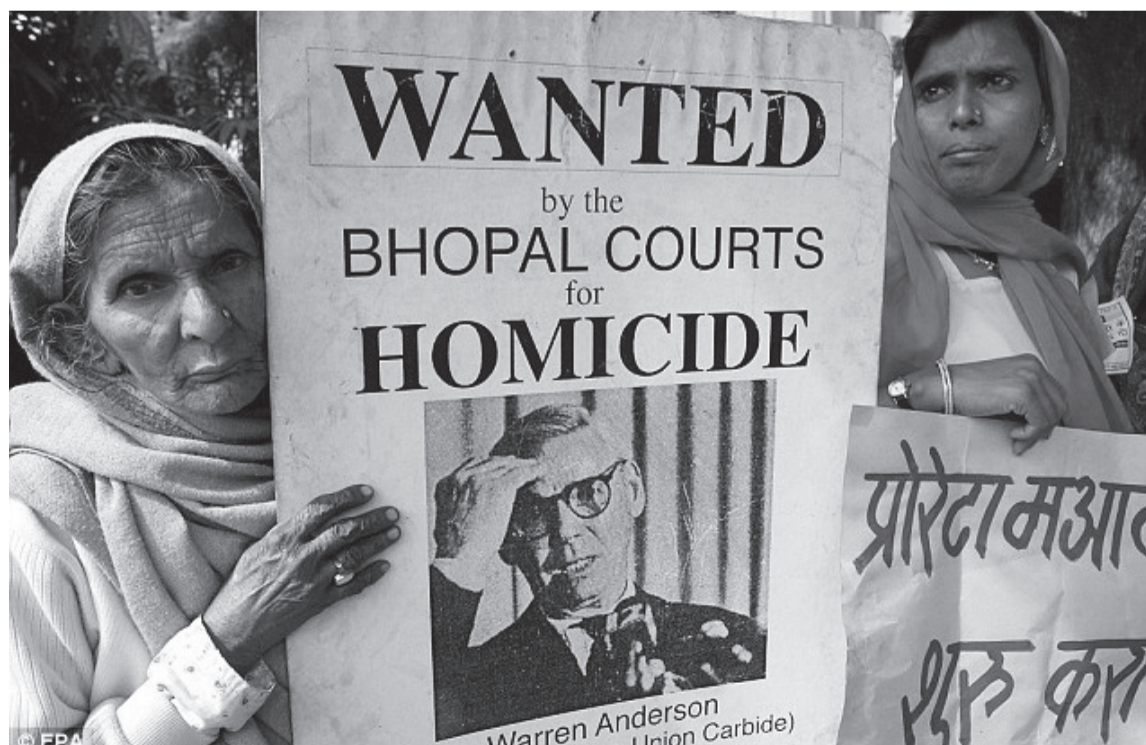
Au lendemain du drame, le PDG du groupe, Warren Anderson, vint à Bhopal. Il dut être protégé par la police de la haine de la population, mais promit d'indemniser largement les victimes de la catastrophe. C'était une ridicule compensation pour la famille de tous ceux qui avaient perdu la vie, pour les centaines de milliers de personnes qui allaient rester invalides, les poumons brûlés, victimes de cancers et de tuberculose. Mais même cette promesse dérisoire n'était qu'un artifice de communication.

Union Carbide ne donna rien spontanément, et entama une longue bataille juridique pour démontrer, contre toute évidence, qu'il s'agissait d'un sabotage.

En janvier 1989, une transaction entre Union Carbide et le gouvernement indien permit au trust de se débarrasser de toutes les procédures en échange d'une somme de 470 millions de dollars, qui partit pour la plus grande partie dans les poches des politiciens indiens. C'était une somme bien inférieure à ce que le trust aurait dû verser si les victimes avaient été des citoyens américains. À l'annonce de cet accord, le cours de l'action Union Carbide monta de 2 dollars. Le PDG se félicita que « *Bhopal n'ait représenté qu'une perte de 43 cents par actionnaire* ».

Warren Anderson vient de mourir à 92 ans. Il ne s'est jamais présenté devant la justice indienne où il était accusé d'homicide involontaire, et il n'y a pas non plus été conduit malgré des mandats d'arrêts internationaux. Union Carbide a été rachetée par un autre trust, Dow Chemical. Tous les responsables de cet assassinat de masse ont donc pu jouir de la plus totale impunité. Mais trente ans après, à Bhopal, on continue à mourir des suites de la catastrophe et il y a sept fois plus de malformations à la naissance que dans le reste de l'Inde.

Oui, l'affaire de Bhopal l'a montré, « *Union Carbide assassin* », mais aussi « *capitalisme assassin* » car, dans ce système la vie humaine vaut toujours moins que le profit.



Manifestation contre Warren Anderson, PDG d'Union Carbide.

Daniel Mescla

Lycée Jacques-Brel Vénissieux: classes surchargées

Le lycée Jacques-Brel de Vénissieux, composé d'un lycée général et technologique et d'une section d'enseignement professionnel tertiaire, accueille un petit millier d'élèves et d'apprentis issus pour l'essentiel du quartier des Minguettes, qui voit sa situation se dégrader d'année en année faute d'emplois.

À la rentrée, le personnel a pris possession d'un lycée neuf dont les travaux ont coûté pas loin de 30 millions d'euros à la région Rhône-Alpes. Mais derrière cette nouveauté, les enseignants, agents et administratifs ont découvert des lieux sans convivialité, des couloirs immenses qui ont fait dire à certains que le bâtiment ressemblait davantage à un hôpital, un réseau informatique défaillant et surtout de très nombreuses malfaçons qui

ont obligé à installer des seaux dans les couloirs lors d'un épisode pluvieux.

Mais la rentrée s'est surtout faite sous le signe de classes remplies à ras bord avec 30 élèves en moyenne, alors que pendant des années, elles ne dépassaient pas 24 élèves. Ce sont 100 élèves de plus que le lycée a accueillis sans moyens humains supplémentaires. Les surveillants qui, par exemple en 2010, avaient à s'occuper chacun de 107 élèves, doivent en



gérer 147 aujourd'hui. Les tensions, les incidents de plus en plus graves, malgré des sanctions, n'ont fait qu'empirer.

Le mécontentement s'est donc exprimé lors de nombreuses réunions, avec des pétitions, et lors d'une audience au rectorat où le personnel s'est entendu dire que, pour cause d'économies budgétaires, aucun moyen supplémentaire n'était disponible. Ce mépris affiché malgré la situation de grande difficulté

sociale, matérielle et scolaire des élèves a renforcé le mécontentement et le ras-le-bol et, de colère, une journée de grève pour exiger des embauches d'agents de service et de surveillants a été décidée pour le jeudi 27 novembre.

La veille, ce que le personnel redoutait s'est produit : une altercation sous la menace d'un couteau a eu lieu entre élèves, ce qui ne s'était jamais vu dans l'histoire du lycée, et l'on a frôlé le drame.

La grève du 27 novembre a donc été sans précédent, unissant la quasi-totalité du personnel, enseignants aussi bien qu'agents. Ils ont manifesté à une soixantaine devant le rectorat de Lyon où une délégation s'est vu répondre que l'on « prenait note » !

Tous sont bien décidés à rester mobilisés pour faire que les élèves de ce quartier populaire puissent étudier dans de bonnes conditions.

Correspondant LO

Moulins : les AVS manifestent

Les auxiliaires de vie scolaire (AVS) de l'Allier sont venues manifester devant l'inspection académique de Moulins le 26 novembre. Elles étaient en colère aussi bien sur leurs conditions de travail que sur leurs salaires.

Elles sont 221 dans l'Allier, essentiellement des femmes, qui aident les enfants handicapés à suivre une scolarité aussi normale que possible. Elles ont trois statuts différents. Soit elles dépendent de l'inspection académique, soit de l'État grâce à un contrat unique

d'insertion (CUI), soit directement des collèges et lycées. Depuis la rentrée leur statut a changé, elles sont devenues AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap). Cela devrait normalement leur donner le droit d'avoir un CDI au bout de six ans, sauf pour celles

qui sont en CUI, qui devraient rester deux ans de plus en CDD.

À leur statut compliqué s'ajoutent dans l'Allier l'incompétence et l'inhumanité de leur hiérarchie. Elles peuvent être nommées à l'autre bout du département alors qu'elles n'ont pas droit aux frais de déplacement. Leurs affectations et leurs emplois du temps sont souvent donnés avec retard, ce qui perturbe leur travail mais aussi leur vie personnelle.

Leur salaire est d'environ 700 euros (60 % de l'indice le plus bas) mais début novembre certaines n'avaient encore rien reçu d'autre que des avances. Et leur nouveau statut d'AESH fait que leur salaire a été revu à la baisse.

Lorsqu'elles en ont eu assez de ce mépris et ont demandé des comptes à l'inspecteur d'académie, celui-ci a fait la promesse d'ajouter à leur contrat un avenant leur permettant d'y ajouter des heures, par

exemple des heures de bureau, pour qu'elles retrouvent le salaire qu'elles avaient auparavant. Mais pour l'instant cela ne concerne que celles qui dépendent de l'académie. Promesse a été faite aussi de revoir les problèmes de celles qui ont un autre statut.

Contentes de s'être fait entendre, les AVS vont rester vigilantes et contrôler que les engagements se transforment en réalité.

Correspondant LO

Aciéries d'Imphy : accidenté du travail et licencié

Fin octobre, aux Aciéries d'Imphy, près de Nevers, un travailleur a failli être happé par le laminoir sur lequel il intervenait, entraîné par son gant puis sa veste. Il a eu l'épaule gravement déboîtée, mais c'est sa vie qui était en jeu.

Trois jours après, la direction lui aurait demandé de rentrer au travail sur un poste aménagé ! Et un mois plus tard, alors qu'il était toujours en arrêt, le licenciement est tombé pour faute grave.

À cette nouvelle, la colère est montée parmi les travailleurs. La CGT leur a alors proposé de se déclarer inaptes à poursuivre l'activité, en faisant état d'une règle santé et sécurité de la direction. Le 1^{er} décembre, la quasi-totalité des 700 travailleurs de l'entreprise Aperam ont cessé le travail, tous secteurs confondus, pour

s'opposer au licenciement de leur camarade.

La direction se retranche derrière le fait que ce dernier n'aurait pas dû franchir le garde-fou devant la machine alors que celle-ci tournait... Mais depuis quand un simple garde-fou est-il une sécurité ? C'est une signalisation, pas davantage qu'une pancarte et une bande de plastique rouge et blanc.

Pour tous, le véritable problème est que le laminoir ne s'est pas arrêté et qu'il aurait pu tuer. La responsabilité de la direction est donc pleine et entière. La meilleure preuve est

d'ailleurs que, depuis, elle a fait remettre en place le système qui stoppe la bande si le garde-fou s'actionne, système qui avait été supprimé.

Nombre de travailleurs pensent qu'il ne faut pas s'arrêter là. Il faut que le licenciement soit annulé et leur collègue purement et simplement réintégré, tout de suite.

D'autant que, depuis des mois, les convocations, lettres, sanctions tombent sous le moindre prétexte de sécurité : bouchons d'oreille, casque anti-bruit, manipulation incorrecte ou protocole non suivi.

Au moins trois autres travailleurs sont sous le coup de sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement. Un travailleur des aciéries a été convoqué le 2 décembre

pour non port de détecteur de gaz lors d'une intervention au fond d'une fosse. Il n'était pas seul, son collègue était équipé, son responsable était présent. Il ne l'a pas arrêté pour faire respecter la sécurité, mais l'attendait à la remontée...

En fait, la direction cherche à mettre les travailleurs au pas, en les sanctionnant au moindre oubli, à la moindre erreur. Sous couvert de faire appliquer la sécurité, la direction voudrait former de petits robots qui obéiraient au doigt et à l'œil à ses desiderata.

Des travailleurs s'étonnent que la direction licencie des ouvriers avec vingt ans ou plus d'ancienneté et d'expérience derrière eux, ce qui nuira au travail. Mais la direction,

elle, s'en moque, se disant que le travail, elle arrivera toujours à le faire faire.

Des faits équivalents se passent aussi à Aubert et Duval, l'autre entreprise du site des Aciéries. On retrouve ces mêmes pressions, cette même ambiance dans d'autres usines, notamment dans l'automobile, y compris dans la région.

Les patrons, eux, savent que la reprise économique n'est pas à l'ordre du jour. Pour préserver et même augmenter leurs profits, il leur reste à le faire aux dépens des emplois, des salaires et de la vie des travailleurs.

Seule question, les travailleurs les laisseront-ils faire ? Beaucoup disent non et ils ont raison.

Correspondant LO

SNCF : la grève du 5 décembre, et après ?

La CGT et Sud-Rail appellent les contrôleurs SNCF à faire grève du 4 décembre au soir au 7 décembre au matin, contre la suppression des contrôleurs à bord des trains. La CGT a également déposé un préavis national pour une grève dite « carrée », c'est-à-dire limitée à la seule journée du 5 décembre.

Les revendications mises en avant concernent les salaires, l'emploi et les conditions de travail des cheminots, domaines où la direction de la SNCF accélère ses attaques.

Après la suppression de 10 000 emplois depuis 2007, il est encore prévu 2 500 suppressions d'emplois d'ici la fin 2014 à la SNCF. Cette hémorragie peut avoir des conséquences dramatiques pour la sécurité des voyageurs. Les experts judiciaires n'ont pas manqué de le souligner à l'occasion du récent procès concernant la catastrophe de Brétigny.

La suppression des contrôleurs à bord des trains, qui laisse le conducteur seul en cas d'incident technique ou d'agression, est inacceptable, tout comme la fermeture des guichets de vente dans les gares. Dans les ateliers de maintenance du matériel, la consigne est de ne faire que l'indispensable. Les impératifs financiers de la direction passent avant le reste.

Concernant les salaires,

le président de la SNCF, Pépy, prétend que les cheminots sont trop payés et qu'il faut revoir les éléments des rémunérations. C'est une véritable provocation. Les augmentations de salaire ont été de 0,9 % en 2011, 0,5 % en 2012 et 0,4 %

Orléans-Les Aubrais : mécontentement général

Sur le site SNCF d'Orléans-Les Aubrais comme ailleurs, la situation se dégrade et les attaques se multiplient dans tous les services. À part l'Équipement, où il y a eu quelques embauches, partout les embauches sont gelées et le seront très probablement en 2015.

Avant même l'entrée en vigueur de la convention collective dégradée, prévue au plus tard en juillet 2016 et qui a été la source des grèves de juin, la direction a commencé à flexibiliser les horaires et les roulements, et elle utilise déjà au maximum la réglementation actuelle pour faire disparaître ce que les différents cheminots avaient

en 2013, alors que pour les mêmes années les hausses des prix ont été de 2,1 %, 1,3 % et 0,8 % selon l'indice Insee. Pour 2014, la SNCF a royalement octroyé 0,5 % en juillet.

Enfin, la réforme ferroviaire prévoit le remplacement de la réglementation SNCF du travail par une convention collective, dont le patronat souhaiterait qu'elle soit proche de celle qui existe dans le secteur ferroviaire du privé. Peu lui importe que cette réglementation ait été le fruit,

non seulement des luttes des cheminots depuis un siècle et demi, mais aussi des retours d'expérience suite aux accidents. La soif de profits prépare ainsi d'autres Brétigny.

Seule une lutte des travailleurs du rail, du public comme du privé, peut s'opposer à cette régression programmée. Mais pour cela il faudra autre chose que des journées isolées, sans lien les unes avec les autres. D'ailleurs, l'absence de perspectives de la part des directions syndicales

déboussole bien des cheminots et irrite bien des militants.

Comme lors de précédentes journées, plus que les appels sans lendemain des organisations syndicales, c'est un profond mécontentement qui poussera les cheminots à se mettre en grève, et c'est tant mieux. Mais, contre les attaques tous azimuts de la direction, il reste l'urgence d'une contre-offensive, que les journées de grève en ordre dispersé ne préparent pas.

Correspondant LO

obtenu pour travailler dans des conditions correctes.

Au Contrôle par exemple, la direction profite du nouveau service 2015 pour dégrader les roulements des contrôleurs. Et si la menace d'une grève l'a fait reculer partiellement, le compte n'y est pas. À l'Équipement, le travail de nuit se généralise, d'autant que sur Orléans-Les Aubrais les grands chantiers sont nombreux. Ces travaux de nuit qui se multiplient avaient déjà entraîné la mort d'un jeune de 21 ans à Toury (entre Orléans et Paris) en mars 2012, et l'insécurité qui règne sur ces chantiers laisse malheureusement penser que ce ne sera pas le dernier. Récemment,

un cheminot est mort sur un chantier de nuit entre Rennes et Redon.

Dans les gares, il y a de plus en plus de travailleurs précaires, et ceux-ci sont encore plus mal traités. Avec eux, la direction passe même outre la réglementation : par exemple, une travailleuse en CDD qu'on fait finir à minuit... pour reprendre à 6 heures le matin même ! Grâce à la réaction de ses camarades de travail, ses horaires ont été modifiés. Sentant un mécontentement général, un représentant de la direction est même venu s'excuser, se plaignant lui-même du manque de personnel.

Ce n'est pas la seule réaction que l'on peut constater,

là où les cheminots ne sont pas isolés. Depuis un certain temps déjà, la colère va et vient, comme on l'a bien senti pendant la grève de juin. Si ces réactions font parfois reculer la direction locale, beaucoup de collègues qui avaient été grévistes sont conscients que, pour l'instant, tout le monde recule. Mais beaucoup restent combatifs, et même très conscients que les réactions actuelles sont insuffisantes.

Il y a fort à parier que ces attaques qui se généralisent feront encore réagir les cheminots les plus combatifs...

Correspondant LO

Renault-Sovab – Batilly : la solution, c'est l'embauche en CDI

La direction de l'usine Sovab de Batilly, en Meurthe-et-Moselle, vient d'annoncer une forte hausse des commandes d'utilitaires Masters : + 8 % pour le premier trimestre 2015, alors que pour les premiers mois de l'année c'est en général plutôt le contraire dans le secteur automobile. Cette annonce a lieu trois semaines après la suppression de l'équipe de nuit et le licenciement de 450 intérimaires présents dans l'usine depuis avril.

Pour faire face à cet afflux de commandes, la direction prépare un véritable plan d'attaques contre les travailleurs, ce qui suscite à la fois de la colère, de l'écoeurement mais aussi une certaine inquiétude.

« Il faut bien trouver une solution adéquate pour répondre à la demande commerciale », affirme la direction, qui voudrait imposer de janvier à mars deux samedis de travail programmés, une hausse de cadence de quatre à six véhicules

de plus par heure, ainsi qu'une augmentation du temps d'ouverture journalier de 30 minutes ! Et le retour des intérimaires et de l'équipe de nuit serait pour avril.

Pour tous les travailleurs de l'usine, il n'y a pas besoin de réfléchir beaucoup. La solution, simple et de bon sens, ce serait l'embauche en CDI, une mesure d'utilité publique face au chômage. Cela permettrait de diminuer les charges de travail de tous

et de remplacer les départs en retraite qui, depuis des années, ne sont pas compensés. Rien que pour cette année, il y a cent travailleurs de moins dans l'usine !

L'embauche en CDI ne serait que justice, pour ces centaines de camarades intérimaires qui chaque année travaillent aux postes les plus durs, trois, six ou huit mois, en contrat pour « accroissement temporaire d'activité ».

Pour l'instant, la direction a fait ses annonces, qu'elle doit encore présenter dans les instances des comités d'hygiène et sécurité (CHSCT). Mais beaucoup n'ont pas du tout envie de subir une deuxième augmentation du temps de travail, comme celle qui, en 2013 avec la mise en place du plan de compétitivité



Lors d'une grève à la Sovab, il y a quelques années.

Renault, s'est traduite entre autres par douze minutes en moyenne de travail gratuit par jour pour chaque

poste et par une nette dégradation des conditions de travail.

Correspondant LO

Hôpitaux psychiatriques : l'austérité ne passe pas

Un peu partout dans le pays, les hôpitaux psychiatriques – les salariés qui y travaillent et les patients qui y sont traités – ont subi ces derniers mois d'importantes attaques de la part du gouvernement. Comme dans les hôpitaux généraux, le gouvernement y fait appliquer toujours plus d'austérité par les Agences régionales de santé qui contrôlent les budgets.

Les restrictions budgétaires entraînent une diminution des activités et sorties thérapeutiques que certains patients pouvaient faire hors des hôpitaux où ils sont soignés et où parfois ils vivent des années durant. Comment rompre leur isolement et les encadrer pour faire des courses ou aller parfois au restaurant ou au cinéma, sans le personnel nécessaire ? À l'occasion des fêtes, les

habituels déjeuners et petits cadeaux offerts aux malades disparaissent. Même le linge ou les couvertures viennent à manquer pour les patients.

Le manque de personnel se généralise et s'aggrave. C'est ce qu'ont dénoncé, au cours de l'année écoulée, les grévistes de l'hôpital Pierre-Janet du Havre, de la Maison d'accueil spécialisée du Vinatier à Lyon et ceux du service de

psychiatrie de l'hôpital de Poissy-Saint-Germain (Yvelines) en mars ; les infirmiers psychiatriques de l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille en juin ; et les travailleurs hospitaliers de Prémontre (Aisne) et de Saint-Anne à Paris en novembre.

Dans tous les hôpitaux, le non-remplacement des travailleurs partant en retraite signifie des effectifs insuffisants. Il en résulte de la fatigue, du stress, l'annulation des repos, une moindre attention prêtée à chaque patient. Mais, en psychiatrie, cela signifie aussi des risques accrus pour les soignants : comment faire face à la crise violente d'un malade, si l'on est seul dans le service ?

C'est ce qu'ont dénoncé sept médecins psychiatres du CHS de la Sarthe en démissionnant de leurs responsabilités administratives en janvier, et ceux qui ont rejoint les grévistes de Prémontre le mois dernier.

Coincés entre l'étranglement de leurs budgets décidé par le gouvernement et la nécessité de faire fonctionner au jour le jour les hôpitaux, de plus en plus de directeurs s'attaquent aux jours de repos du personnel hospitalier.

Ces tentatives ont entraîné des réactions, comme l'an dernier au CHI de Clermont (Oise), où des centaines de salariés se sont mobilisés et ont imposé de conserver toutes leurs RTT au moins pour

l'année 2014. Par la grève en février, les travailleurs de l'hôpital psychiatrique Georges-Daumezon près d'Orléans ont eux réussi à faire abandonner complètement un projet de vol de leurs RTT. Ceux du Bon-Sauveur à Caen, soumis au même type d'attaque, se sont mis en grève en avril ; ceux de Paul-Guiraud à Villejuif en juin ; ceux de l'hôpital d'Uzès (Gard) en octobre, ces derniers gagnant au moins la suspension de cette mesure.

C'est dans la généralisation de ces luttes, y compris au-delà des hôpitaux psychiatriques, que peut résider l'espoir de contrer ces attaques.

Lucien Déroit

Le Mans : manifestation contre les licenciements

Samedi 29 novembre au Mans, une manifestation contre les suppressions d'emplois, dans le privé comme dans le public, a réuni près de 1 500 personnes. C'est un succès, dans cette période où les syndicats ont la fâcheuse tendance à rester l'arme au pied face aux attaques patronales.

Il faut dire qu'il y a de quoi être scandalisé. Depuis cet automne, c'est une vraie saignée dans le département. Les emplois sont menacés chez Altia, une usine de cabines de tracteurs. Warner, un des leaders mondiaux des freins pour ascenseurs, compte supprimer ses 50 derniers emplois pour délocaliser... à Angers. Dans le sud de la Sarthe, les 165 travailleurs de Gastronomes vont se retrouver sur le carreau car leur usine ferme, et cela après que le groupe Terra, qui possède l'usine, a touché 30 millions d'euros au titre du Crédit impôt compétitivité emploi. L'usine LTR, appartenant à un groupe américain prospère, vient d'annoncer la suppression de 68 postes. Les travailleurs se sont mis en grève et certains d'entre eux ont été assignés par leur patron devant le tribunal correctionnel, ce qui heureusement n'a pas suffi à entamer leur lutte.

De plus, viennent de tomber les annonces du groupe Alcoa, dans le nord de la Sarthe, qui transfère 30 % de ses activités au Mexique, et celle du trust NTN, proche du Mans, qui transfère une partie de ses chaînes en Roumanie,

supprimant ainsi 180 emplois. Ces licenciements s'ajoutent aux centaines d'emplois supprimés depuis le début de l'année dans le département, chez Mory Ducros, Candia, Harman ou Brose.

Dans les services publics, Poste, santé, éducation, le manque de personnel est criant et l'État continue de supprimer des postes. Le robinet des subventions étant fermé, des centaines d'aides à domicile sont maintenant menacées.

Cette accélération de la casse a amené la CGT à appeler à la journée de mobilisation, suivie par la FSU et SUD. Mais les mots d'ordre syndicaux sont bien timorés, face à la violence des attaques de groupes florissants qui licencient pour faire encore plus de profits. Un tract de la CGT appelant à cette manifestation ne proposait, comme perspective face aux licenciements, que d'intervenir par le biais des CHSCT et d'alerter les élus, concernant les aides touchées par ces entreprises.

Les slogans au micro de la CGT étaient : « Non aux licenciements boursiers » – mais cela signifie-t-il que les entreprises non cotées en Bourse, elles, peuvent



licencier sans vergogne ? – ou encore : « Pour la défense des travailleurs sarthois » – mais qu'en est-il des autres ? Ces slogans ambigus ne donnent pas de perspective claire aux travailleurs menacés, au moment où il faudrait imposer

au patronat l'interdiction des licenciements et le partage du travail entre tous sans diminuer les salaires.

Quoi qu'il en soit, cette manifestation a été un succès et elle a montré que des travailleurs du privé comme du public, et

quelles que soient leurs entreprises, ressentent qu'ils ont les mêmes intérêts, face à un patronat insatiable et à un gouvernement servile. Cette mobilisation ne doit pas rester sans lendemain.

Correspondant LO

Supermarchés Leclerc : des salariés payés par Pôle emploi

Onze stagiaires envoyés par Pôle emploi au supermarché Leclerc de Fleury-Mérogis, dans l'Essonne, ont porté plainte pour, entre autres, « escroquerie, offre d'emploi fausse, travail dissimulé ».

Avant l'ouverture de ce nouveau supermarché, la direction avait proposé à des chômeurs d'effectuer un stage de formation de six semaines, payé par Pôle emploi, leur faisant miroiter une promesse d'embauche à la fin. En fait de stage, mis à part quelques heures de cours théoriques, ils étaient surtout employés à remplir les rayons et

nettoyer le magasin... travaux ne nécessitant pas de formation particulière. Une fois le magasin ouvert et le prétendu stage terminé, la plupart d'entre eux avaient été renvoyés sous des prétextes aussi divers qu'incohérents.

Le magasin Leclerc de Fleury-Mérogis n'est pas le seul à avoir de telles pratiques. Des cas similaires ont été révélés dans d'autres magasins franchisés du groupe, ainsi que chez certains de leurs concurrents, à une moindre échelle toutefois.

Leclerc, comme les autres enseignes de la

grande distribution, estime que le travail de ses salariés lui « coûte » toujours trop cher. Spécialiste des emplois à temps partiel qui ne permettent pas de vivre et des bas salaires en général, il a découvert une nouvelle source de revenus : embaucher des salariés, qualifiés de « stagiaires » pour l'occasion, sans les payer, puisque c'est Pôle emploi qui verse l'argent ! Si ce n'est pas du détournement de fonds publics, c'est en tout cas de l'assistanat... à un grand patron qui n'en a nul besoin.

M.L.

DANS LES ENTREPRISES

Sanofi - Quetigny : « S'il le faut on est reparti pour un mois ! »

Les travailleurs de Sanofi Quetigny, en Côte-d'Or, ont entamé le 1^{er} décembre leur cinquième semaine de grève. Celle-ci a commencé à l'annonce du rachat de l'usine par un sous-traitant pharmaceutique, Delpharm, qui voulait supprimer leurs primes Sanofi, qui constituent pour l'instant entre un tiers et un quart de leur salaire. Ils ont déjà obtenu 15 000 euros, soit un peu moins de deux ans de primes, mais ils estiment que ce n'est pas une garantie suffisante.

La nouveauté de la semaine a été le retrait du directeur local, dans les négociations, au profit d'un de ses supérieurs hiérarchiques de Paris. Dans le fond, rien n'a changé, la direction étant passée dans ses propositions de 15 000 euros net à 20 000 euros brut... ce qui revient au même. Conscients que la direction les roulait, les travailleurs ont répondu comme il se devait. Ils ont bénéficié de nombreux

soutiens de l'extérieur : klaxons de voitures devant le piquet en signe d'encouragement, dons envoyés aux grévistes et soutien de la part des autres sites.

Le patron a tenté de provoquer les grévistes. Il a engagé des équipes tournautes de vigiles et un huissier, pour tenter de faire s'échauffer les esprits. L'huissier a voulu s'amuser à faire un album photo, prenant les grévistes en train de décharger des combustibles

pour le feu du piquet, mais les ouvriers l'ont empêché de le compléter, en organisant un barrage.

Sur un ton plus humoristique, les grévistes ont décidé de s'amuser un peu en testant la nervosité de la direction, certains allant se promener du côté du déchargement des camions, pour voir comment elle allait réagir. Toute la cavalerie a appliqué d'aplomb : l'huissier avec sa dragonne pendouillante, les six vigiles essouffés et un directeur on ne peut plus désemparé. Ensuite eut lieu un jeu de ping-pong téléphonique entre la direction et les représentations syndicales, la direction devenant complètement chèvre. Cette histoire aura au moins donné un instant de détente et de franche rigolade à l'assemblée générale du soir de



l'ensemble des grévistes.

Lorsque les cadres de Paris sont venus négocier le vendredi 28 novembre pour « mettre fin au conflit », ils ont été chaleureusement accueillis par le débrayage total de l'usine pendant deux heures. C'est le signe que les 120 grévistes ont le soutien de l'ensemble des 350 salariés du site. Soutien bien plus large d'ailleurs, puisque le lundi suivant une cinquantaine de syndiqués sont venus d'autres sites du groupe apporter leur solidarité. Ce geste a été le bienvenu, d'autant que c'est cette union des

travailleurs qu'a le plus à craindre le groupe Sanofi, qui veut faire à d'autres ce qu'il fait à Quetigny.

Cette cinquième semaine de grève est plus dure pour les grévistes, mais un noyau solide s'est constitué dans la lutte, voyant plus loin que la grève en elle-même et expliquant que, même après la reprise, « maintenant qu'on est solidaires, plus rien ne sera jamais comme avant ». Cela sera vrai si d'autres travailleurs de Sanofi ou d'ailleurs, à leur tour, les rejoignent.

Correspondant LO

Safen-Onet - Cholet : un an après la grève, un succès moral

La Safen-Onet, sous-traitant logistique de Michelin employant 36 salariés à Cholet, vient d'être condamnée par le tribunal correctionnel d'Angers pour son comportement contre une grève des salariés, en juillet 2013.

Ces travailleurs mettent les pneus fabriqués par Michelin dans les camions, soit manuellement, soit avec un engin de manutention, avec par exemple un travailleur à l'approvisionnement et un autre à l'intérieur du camion. Pour remplir un

camion avec 1 200 pneus (ou « enveloppes »), il faut 45 minutes - un vrai travail de bagnard, surtout l'été lors des grosses chaleurs.

En 2013, la grève avait duré trois semaines, entraînant dès le début les trois quarts des effectifs. Son

motif ? Les salaires, que la Safen-Onet avait gelés : 0 % d'augmentation en 2013. C'était une provocation, car les salaires étaient déjà très bas : 1 140 euros en journée normale et 1 300 euros en 3x8, après dix ans d'ancienneté. Pour contrecarrer la grève, avec la complicité de Michelin, la Safen-Onet avait fait venir des agents de maîtrise du Mans, de Tours... et même de Valenciennes, Lyon et Marseille !

Mais, comme cela ne suffisait pas pour effectuer les chargements, le patron a également eu recours pendant la grève à des intérimaires, ce qui est rigoureusement interdit par la loi.

Les 26 grévistes avaient réussi à arracher 1,9 % d'augmentation de salaire, mais avaient aussi décidé de porter plainte au pénal contre la Safen-Onet, reprochant au patron d'avoir cassé la grève. Bien leur en

pris. L'entreprise Safen-Onet a été condamnée à 10 000 euros d'amende et le responsable du site Safen-Onet à 2 000 euros. Quant aux 21 salariés qui avaient porté plainte, eux récupèrent 1 300 euros chacun, et la CGT recevra pour sa part 1 600 euros. Les ouvriers considèrent ce jugement comme une victoire et sont plus soudés que jamais.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de

la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	18 €	35 €	15 €
Outre-mer avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal décembre 2014.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Grèce : quelle sortie de crise ?

Le 27 novembre une grève générale à l'appel des syndicats du privé (GSEE) et du public (ADEDY) a paralysé les transports en commun, les liaisons aériennes et ferroviaires et une grande partie des autres services publics. Des manifestations ont rassemblé plusieurs milliers de personnes à Athènes, à Thessalonique et dans d'autres villes du pays.

Elles protestaient contre des mesures d'austérité supplémentaires réclamées par la Troïka, c'est-à-dire le FMI, la Banque centrale et la Commission européenne, et que le gouvernement devrait imposer à une population déjà laminée par des années de crise.

En cinq ans, selon les statistiques de l'Organisation internationale du Travail (OIT), un

emploi sur quatre a disparu. On compte 25,9 % de chômeurs, dont plus d'un jeune sur deux. Le nombre de Grecs menacés par la pauvreté a doublé : ils sont presque quatre millions sur une population d'un peu plus de 11 millions. Entre 2009 et 2014, les salaires ont baissé en moyenne de 37 %. Les pensions de retraites ont été amputées et 40 000 personnes parties en retraite en

septembre 2013 ont été informées qu'elles ne toucheraient pas leur pécule avant mai 2015, et ce n'est pas le premier cas de ce genre.

Les services publics se délabrent, qu'il s'agisse de la santé, des transports ou de l'éducation. Dans le nord du pays, particulièrement touché par la pauvreté, la presse a parlé de situation « tragique » dans les hôpitaux de Thessalonique où « 175 patients attendent un des quarante lits des cliniques cardiologiques », tandis que les familles sont priées « d'acheter des médicaments et d'autres consommables ».

De nouvelles attaques se profilent sur l'âge



de départ en retraite, sur l'augmentation du nombre de jours travaillés pour être assuré social et sur ce qui reste du droit du Travail.

Il paraît que la Grèce est officiellement sortie de la récession et des « spécialistes » lui prédisent une croissance de 0,6 % pour 2014. L'OIT

parle plus clairement d'une « crise sociale prolongée » et d'un risque de ne retrouver le niveau d'emploi d'avant la crise qu'en 2038.

Une seule chose est sûre : les travailleurs grecs vont avoir encore souvent des raisons de descendre dans la rue.

Sylvie Maréchal

Quand chutent les prix du pétrole

Le 27 novembre, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a décidé de laisser chuter les prix pétroliers. Ce serait « une bonne décision » à en croire le ministre saoudien du Pétrole. Bonne, mais pour qui et pourquoi ?

Cela fait des mois que les cours mondiaux des produits pétroliers ont glissé, depuis leur plus haut (115 dollars le baril de brut) mi-juin, vers des valeurs inférieures à 70 dollars. Cette chute de près d'un tiers s'explique par divers facteurs, dont le principal est le recul de la demande à l'échelle planétaire. Des pays industrialisés à ceux que l'on dit émergents, le ralentissement de la production dû à la crise mondiale se manifeste par une moindre consommation d'énergie.

Ni dans les pays riches, ni encore moins dans les pays pauvres, les consommateurs n'ont constaté que leur facture énergétique avait baissé dans la même proportion que les produits pétroliers sur les marchés mondiaux. En revanche, pour les grosses entreprises industrielles, les compagnies du transport aérien ou maritime, cette baisse des cours du pétrole a été la bienvenue : elle a réduit leurs prix de revient. Et comme ils n'ont pas répercuté intégralement cette baisse sur les



prix de vente, cela a augmenté leurs marges.

C'est ce dont se félicitent ministres, hommes d'affaires et médias dans les pays riches. Et c'est ce qui explique que les leaders de l'OPEP, telle l'Arabie saoudite, dont les liens politiques et économiques sont

les plus étroits avec les pays impérialistes, États-Unis en tête, n'ont pas cherché à contrecarrer la glissade des prix pétroliers.

Certains des membres de l'OPEP – Russie, Venezuela, Algérie – ont vu de ce fait leurs revenus pétroliers s'effondrer et

parfois leur budget virer au rouge. Ils voulaient donc que l'OPEP réduise ses quotas de production, afin de réduire l'offre et de négocier des prix plus élevés. Mais les principales puissances impérialistes et leurs grands groupes industrialo-financiers font la loi. On le vérifie avec les hydrocarbures, et cela vaut pour les autres matières premières. De nombreux pays peu ou moyennement industrialisés sont ainsi soumis aux aléas des marchés. Loin de faire « émerger » leur économie, cela les met constamment au bord de la catastrophe, avec toutes les conséquences qui en découlent pour leur population.

Pierre Laffitte

Fil rouge

Taubira et l'art de se taire

S'étant indignée de la relaxe du policier meurtrier du jeune afro-américain Michael Brown à Ferguson, Christiane Taubira a eu droit aux foudres du député UMP Estrosi, qui lui a reproché d'« épargner les délinquants, les barbares et les voyous »... Quant au ministre Le Foll, porte-parole du gouvernement, il a observé qu'« il faut se garder de faire des commentaires sur ce qui se passe aux États-Unis ».

Christiane Taubira se plie aux règles et à la politique gouvernementales mais ne maîtrise pas

encore assez bien l'art de se taire quand elle assiste à une crasse. Ne sait-elle pas encore qu'« un ministre, ça ferme sa gueule ou ça démissionne » ?

Prisons : le droit à une cellule individuelle repoussé depuis 150 ans

Le 25 novembre, après un énième moratoire, l'article du code de procédure pénale prévoyant le droit du détenu à une cellule individuelle est entré en application. L'État ne peut plus recourir à une échappatoire sans se retrouver dans l'illégalité.

Cela, c'est la théorie. La

réalité c'est que ce droit, affirmé et même voté depuis 1875, n'a jamais été appliqué et n'est pas prêt de l'être. Les prisons sont surpeuplées, chaque nuit, plus de mille détenus dorment même par terre, sur un matelas. Mais patience, on ne peut pas demander qu'une loi de 1875 entre en application sans délai.

Les charmes discrets de la fiscalité suisse

49 Français figurent parmi les 300 plus grosses fortunes de Suisse, selon le palmarès 2014 du magazine patronal *Bilan*. Parmi eux : Gérard Wertheimer, propriétaire du groupe Chanel, dont la fortune est

estimée entre 9 et 10 milliards de francs suisses (7,5 à 8 milliards d'euros); Patrick Drahi, le propriétaire de Numéricable, avec 8 à 9 milliards de francs suisses (CHF); Monique Roosmale Nepveu (groupe Louis Dreyfus, fortune entre 1 et 1,5 milliard CHF), ou encore Martin Michaeli (chaussures Mephisto, fortune entre 900 millions et 1 milliard CHF). Au total, ces exilés français possèderaient quelque 55 milliards d'euros.

La fiscalité avantageuse du pays n'est pas étrangère à cette attractivité suisse et, comme le montre ce bilan, capitalisme rime avec fraude et exil fiscal.

Sans salaire depuis septembre

231 stagiaires ou contractuels, enseignants dans des écoles de Seine-Saint-Denis, n'ont toujours pas touché leur salaire alors qu'ils sont en poste depuis septembre. Certains ont dû avoir recours aux bons alimentaires car le rectorat ne leur a pas versé d'acompte, comme il est pourtant habituel de le faire dans ces cas là.

Cela n'a pas l'air d'émouvoir le gouvernement, apparemment en phase avec tous ces patrons qui trouveraient normal que les salariés travaillent gratuitement.